



Assemblée générale

Soixante-sixième session

3^e séance plénière

Lundi 19 septembre 2011, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 9 h 10.

Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles

Point 117 de l'ordre du jour

Suite donnée aux textes issus du Sommet du Millénaire

Projet de résolution (A/66/L.1)

Le Président (*parle en arabe*) : Je déclare ouverte la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, tenue en application des résolutions 64/265, du 13 mai 2010, et 65/238, du 24 décembre 2010.

Déclaration du Président

Le Président (*parle en arabe*) : À travers le monde, des hommes et des femmes meurent prématurément. À travers le monde, des hommes et des femmes perdent la vie suite à des causes évitables. À travers le monde, les systèmes de santé sont surchargés et la croissance économique est ralentie parce que des travailleurs en bonne santé meurent.

Il ne fait aucun doute que les maladies non transmissibles ont atteint des proportions épidémiques. Les maladies non transmissibles sont la principale

cause de décès dans le monde. Chaque année, plus de 36 millions de personnes meurent à la suite de maladies non transmissibles, soit 63 % des décès enregistrés dans le monde – décès qui, en grande partie, auraient pu être évités.

Les conséquences de cette perte – de cette tragédie – ne touchent pas uniquement les individus et les familles. Les maladies non transmissibles sont en train de modifier la démographie, de ralentir le développement et d'avoir un impact négatif sur la croissance économique.

La présente réunion de haut niveau marque une étape historique dans la lutte contre les maladies non transmissibles. C'est la deuxième fois dans l'histoire de l'ONU que l'Assemblée générale se réunit au niveau des chefs d'État et de gouvernement pour débattre d'un problème sanitaire émergent ayant d'énormes répercussions socioéconomiques. Cette réunion représente une occasion exceptionnelle d'adopter un nouveau programme mondial et de faire avancer la protection des populations vulnérables dans le monde. N'oublions pas que toute personne a le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible et qu'il nous appartient de contribuer à la pleine réalisation de ce droit.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les deux facilitateurs, S. E. M^{me} Sylvie Lucas, Représentante permanente du Luxembourg, et S. E. M. Raymond Wolfe, Représentant permanent de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-50344 (F)



Merci de recycler

la Jamaïque, des efforts qu'ils ont déployés pour mener les consultations sur les modalités et le document final de la présente réunion de haut niveau. Je voudrais également remercier le Secrétaire général, S. E. M. Ban Ki-moon, la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé, M^{me} Margaret Chan, et tous les participants qui sont ici aujourd'hui, de leur action pour mieux faire comprendre ces problèmes complexes et y apporter de meilleures solutions.

Je tiens également à mentionner avec reconnaissance la contribution des États Membres qui ont appelé l'attention de l'Assemblée générale sur ce problème important de développement et de santé. Il convient de saluer particulièrement le rôle joué à cet égard par les pays de la Communauté des Caraïbes.

Depuis l'an 2000, lorsque pour la première fois les États Membres se sont engagés, à l'Assemblée mondiale de la Santé, à réduire le nombre de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles, nous avons beaucoup progressé dans notre compréhension de leurs causes et de leur prévention. Il est manifeste que les « dispositifs de santé publique présentant le meilleur rapport qualité-prix » sont des solutions réalistes et abordables pour réduire le nombre de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles. Il est également manifeste que les améliorations les plus rapides en matière de santé publique sont souvent obtenues grâce à des interventions relativement peu onéreuses, mises en œuvre dès l'enfance. Mais surtout, il est aujourd'hui clair que pour prévenir les maladies non transmissibles et protéger les populations contre ces maladies, les gouvernements doivent adopter des stratégies qui ne se limitent pas aux seuls secteurs de la santé.

Dans certains pays riches, les conséquences sanitaires des maladies non transmissibles ont été réduites grâce à des efforts de sensibilisation, de mobilisation communautaire, d'organisation, de restructuration, de législation et de réglementation des systèmes de santé. Les stratégies impliquant l'ensemble des acteurs publics sont nettement moins courantes dans les pays en développement et les chiffres y sont tout autre : les maladies non transmissibles ne représentent que 6 % des décès prématurés chez les femmes dans les pays à revenu élevé contre 58 % dans les pays à faible revenu. Entre autres conséquences tragiques, cette disparité freine la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour faire la synthèse de la vision et de la feuille de route résultant de 10 ans d'efforts coordonnés et pour adopter un nouveau programme mondial en vue de faire avancer la lutte contre les maladies non transmissibles. Si les États Membres le décident, la présente réunion de haut niveau constituera un tournant et une occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de faire une avancée importante en décidant de fixer des cibles nationales pour la réduction du nombre de décès prématurés dus aux maladies non transmissibles, et elle offrira la possibilité de promouvoir une approche axée sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics au niveau national.

Pour que ces engagements aient un quelconque impact, la Réunion de haut niveau doit s'attaquer aux disparités de plus en plus grandes entre les capacités des différents pays en matière de lutte contre les maladies non transmissibles. Cela suppose de réfléchir en termes de coopération internationale. La coopération internationale joue un rôle clef dans l'élimination de la pauvreté ainsi que dans la lutte contre les inégalités à tous les niveaux, ce qui est indispensable pour bâtir un avenir plus durable et plus prospère pour tous. La communauté mondiale doit œuvrer de concert pour réduire les risques d'exposition et offrir de meilleurs soins de santé aux personnes souffrant de maladies non transmissibles.

Un de nos objectifs prioritaires doit également être de prendre des mesures en vue de formuler une riposte ferme, bien coordonnée, cohérente et efficace de l'ONU, afin de renforcer l'appui technique fourni, sous la direction de l'Organisation mondiale de la Santé, aux pays en développement pour les aider à intégrer expressément les questions liées aux maladies non transmissibles à leurs stratégies de lutte contre la pauvreté et aux politiques sociales et économiques pertinentes. Nous devons également reconnaître le rôle important joué par la société civile, y compris le secteur privé.

Dans le cadre de leurs travaux au cours des deux prochains jours de cette Réunion de haut niveau, j'encourage les délégations à partager les enseignements tirés sur les moyens de renforcer les capacités nationales et les politiques appropriées. Je pense qu'il apparaîtra clairement que les problèmes de financement des initiatives nationales restent un obstacle majeur à la réalisation de progrès, et j'encourage tous les Membres à trouver des moyens de

promouvoir la coopération internationale dans les années à venir.

Aujourd'hui, l'Assemblée adoptera un document final (A/66/L.1) qui orientera l'action internationale pour les générations futures. Ce document doit réaffirmer une vision qui va au-delà de la question de la santé, une vision qui tient également compte des répercussions des maladies non transmissibles sur le développement et sur nos économies. Ce document doit nous encourager à prendre des mesures et guider nos efforts durant les années à venir. Je remercie d'avance sincèrement l'Assemblée de son travail acharné et de ses débats constructifs, et j'espère que cette Réunion de haut niveau sera fructueuse.

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : La présente Réunion de haut niveau est historique. En effet, trois personnes sur cinq dans le monde meurent des maladies qui font l'objet de notre réunion ici. Selon toute vraisemblance, chacun d'entre nous connaît quelqu'un dont la vie a été changée ou écourtée à cause d'une maladie non transmissible.

C'est la deuxième question de santé à faire l'objet d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée générale. Notre coopération est plus qu'une exigence de santé publique. Les maladies non transmissibles menacent le développement. Ces maladies frappent durement, en particulier, les populations pauvres et vulnérables, les faisant sombrer davantage dans la pauvreté. Plus d'un quart des personnes qui succombent à des maladies non transmissibles meurent à la fleur de l'âge. Dans leur grande majorité, ces personnes vivent dans des pays en développement. Chaque année, des millions de familles tombent dans la pauvreté quand un de leurs membres n'a plus la force de travailler; lorsque le coût des médicaments et du traitement excède le budget familial; ou quand le soutien de famille doit rester à la maison pour prendre soin d'un proche malade. Les femmes et les enfants sont touchés différemment mais de manière considérable par les maladies non transmissibles et leurs répercussions sur les familles.

L'avenir s'annonce sombre. D'après l'Organisation mondiale de la Santé, les décès causés par les maladies non transmissibles augmenteront de 17 % au cours de la prochaine décennie. En Afrique, cette augmentation sera de 24 %. Ces chiffres sont alarmants, mais nous savons comment les faire baisser.

Le traitement des maladies non transmissibles peut être peu onéreux. Mais leur prévention, elle, peut ne rien coûter du tout et même permettre d'économiser de l'argent. Lorsqu'on se rend au travail en vélo plutôt qu'en voiture, on fait de l'exercice et on épargne à la planète des émissions de gaz à effet de serre. Lorsque les enfants reçoivent une alimentation équilibrée à l'école, la fréquentation scolaire augmente et on leur donne des habitudes alimentaires qu'ils gardent toute leur vie. Quand les femmes ont accès à un dépistage de qualité du cancer du col de l'utérus et à des vaccins pour le prévenir, leur vie peut être sauvée. Ce ne sont que quelques exemples de solutions simples prêtes à l'emploi.

Ce n'est pas un problème que les ministres de la santé peuvent régler à eux seuls. Nous avons besoin de tous les partenaires – des gouvernements, pour mettre en place les mesures d'incitation requises; des individus, pour qu'ils prennent soin de leur santé; des groupes civiques, pour continuer d'exiger un marketing responsable; et des entreprises, pour produire des biens plus sains et plus durables.

Nous devons encourager les gens à faire des choix judicieux qui protégeront leur santé : faire de l'exercice, bien manger, limiter la consommation d'alcool et arrêter de fumer. Cependant, même les personnes ayant la meilleure hygiène de vie ne peuvent échapper aux substances toxiques présentes dans l'environnement, par conséquent nous ne devons pas polluer l'air, l'eau ou la terre.

Les États paralysés par ces maladies ne peuvent avancer. Le dépistage précoce est dans l'intérêt de tous. Le traitement précoce épargne des souffrances, réduit les coûts et diminue les risques d'invalidité ou de décès prématuré. Nous devons fournir des médicaments à tous ceux qui en ont besoin. Et ces médicaments doivent être plus abordables et plus accessibles. Je compte sur les gouvernements pour mener cette campagne. Je compte sur nos amis du secteur privé pour faire ce qu'il faut.

Je suis fermement convaincu que le secteur privé a les moyens d'améliorer notre monde. À maintes reprises, je l'ai vu faire des choses extraordinaires pour le bien-être de l'humanité grâce à son inventivité et à sa clairvoyance et parce qu'il sait que la productivité économique est tributaire d'une bonne santé. C'est précisément parce que je suis un défenseur du secteur privé que je dois admettre certaines vérités difficiles.

L'histoire montre avec force preuves les pratiques honteuses de certains membres de l'industrie qui ont ignoré délibérément la science – parfois même leurs propres recherches – et mis en danger la santé publique pour protéger leurs propres intérêts. Mais les géants de l'industrie qui agissent eux de manière responsable sont beaucoup plus nombreux. Raison de plus pour que tout le monde soit tenu pour responsable, afin que les pratiques scandaleuses d'un petit nombre ne ternissent pas la réputation de la majorité qui effectue un travail si important en faveur du progrès. J'appelle en particulier les sociétés qui tirent leurs bénéfices de la commercialisation de produits alimentaires pour enfants à faire preuve de la plus grande intégrité. Je ne pense pas seulement aux producteurs agroalimentaires, mais aussi aux médias et aux sociétés de marketing et de publicité qui jouent un rôle prépondérant dans ce milieu. Les sociétés qui tirent leurs bénéfices des ventes d'alcool doivent jouer leur rôle et promouvoir une consommation d'alcool modérée. Enfin nous pouvons tous agir pour mettre fin au tabagisme.

Au niveau individuel, nous pouvons nous faire entendre à travers les choix que nous effectuons chaque jour. Quant aux gouvernements, ils doivent éduquer les populations et promouvoir des pratiques plus saines. C'est un effort monumental à entreprendre, mais je suis convaincu que nous pouvons réussir. La clef du succès réside dans la mise en place de partenariats entre secteurs public et privé et elle suppose vision politique et mobilisation des ressources.

Nous avons déjà remporté des succès de ce genre par le passé. Il y a 10 ans, l'Assemblée générale organisait la première réunion de son histoire consacrée à un problème de santé. Ce problème était le sida. Depuis, nous avons accompli des progrès considérables. Nous avons encore un long chemin à parcourir, mais nul ne peut nier que l'engagement politique des représentants des gouvernements a sauvé des vies. Nul ne peut minimiser la contribution des industriels qui ont mis sur le marché des médicaments de prix abordable. Nul ne peut douter du rôle que joue l'ONU à la tête de la campagne mondiale pour enrayer le sida.

Les maladies non transmissibles sont différentes du sida, mais nombre des outils utilisés dans la lutte contre le sida peuvent servir à les combattre. Pour avoir visité des dispensaires et des hôpitaux dans le monde entier, je sais que l'action globale dans le domaine de la santé fonctionne. Améliorer les systèmes de santé permet d'améliorer les services de santé. Faire

participer toutes les composantes d'un gouvernement permet de s'attaquer à tous les aspects d'un problème, et prendre des mesures globales est le meilleur moyen de protéger la population contre toutes les maladies. La lutte contre les maladies non transmissibles est déterminante pour la santé publique mondiale, mais elle profitera également à l'économie, à l'environnement et contribuera au bien de l'humanité au sens large. En unissant nos efforts pour lutter contre les maladies non transmissibles, nous ferons plus que soigner les personnes – nous préserverons notre avenir.

Le projet de déclaration politique (A/66/L.1) à la rédaction duquel se sont attelées de si nombreuses délégations en vue de parvenir à un consensus fournit une excellente base. Nous devons à présent agir ensemble pour mettre en œuvre ses dispositions et inscrire les maladies non transmissibles à notre programme mondial de santé et de développement. Nous devons tous nous efforcer d'atteindre les objectifs fixés en matière de réduction des risques. Les « pratiques optimales » de l'Organisation mondiale de la Santé sont d'excellentes lignes directrices.

J'engage en particulier les États Membres à assumer pleinement la responsabilité de la mise en œuvre de la Déclaration politique. Nous n'aurons pas rempli notre devoir envers les générations futures, si ce document ne reste qu'un amas de mots. En revanche, donnons tout son sens à la Déclaration politique grâce à une action multiple, concertée et résolue, et nous nous acquitterons de notre responsabilité de préserver notre avenir commun. Je compte sur le leadership et l'engagement des Membres.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé.

M^{me} Chan (Organisation mondiale de la Santé) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à saluer le dynamisme et le courage dont vous faites preuve dans la lutte contre les problèmes liés aux maladies non transmissibles. Je vous remercie de me faire l'honneur de pouvoir prendre la parole à l'occasion de cette réunion, et je suis intimement convaincue qu'elle doit servir de piqure de rappel.

Je ne parle pas des professions médicales et du secteur de la santé publique. Nous sommes déjà parfaitement au fait de la situation, qui nous préoccupe

très vivement. Nous connaissons les statistiques et les tendances alarmantes qui cernent aujourd'hui notre planète. Nous savons ce qui nous attend. En ce moment même, des médecins et des professionnels de santé voient des patients, administrent des soins continus, gèrent des complications et des handicaps, préparent des factures médicales et sont hantés par les coûts monumentaux que tout cela engendre pour les familles et les sociétés. Nous demandons que les styles de vie changent et que le tabac soit strictement réglementé.

Mais à eux seuls, les ministères de la santé ne peuvent réorganiser les sociétés pour faire en sorte que toutes les populations soient à l'abri des risques bien connus et en constante évolution à l'origine de ces maladies. C'est pourtant ce qui doit se produire et la présente réunion doit sonner l'alarme au plus haut niveau des gouvernements. Elle doit marquer un tournant, aboutir sans délai à un avant et un après, où l'ignorance, la complaisance et l'inertie sont remplacées par la prise de conscience, la réaction et l'action qui s'imposent.

Pourquoi cette responsabilité incombe-t-elle aux chefs d'État? Parce que le problème est trop important et trop vaste pour qu'un ministère public à lui seul puisse en venir à bout; parce que la propagation de ces maladies est alimentée par des forces puissantes et universelles telles que l'urbanisation rapide et la mondialisation de styles de vie nuisibles à la santé; et parce que la lutte contre ces tendances doit être menée avec une force égale – une force exercée au plus haut niveau et capable d'imposer les mesures de protection nécessaires dans tous les secteurs du gouvernement.

La recrudescence mondiale des maladies non transmissibles est une catastrophe qui se répand au ralenti, car la plupart de ces maladies se développent avec le temps. Or, les styles de vie malsains qui favorisent leur apparition se répandent eux à une vitesse étourdissante. Je peux comprendre pourquoi certains pays en développement sont pris par surprise face au déferlement de ces maladies. Les pays riches ont été les premiers touchés, des pays dont les capacités en matière de recherche et de développement sont considérables et leur permettent de mettre au point des traitements toujours plus efficaces. Quand il existe des médicaments permettant de faire baisser la pression sanguine, le taux de cholestérol et d'améliorer le métabolisme du glucose, on peut avoir l'impression que la situation est relativement sous contrôle. Or ce n'est pas vrai; cette apparence est trompeuse et étouffe

les appels pressants en faveur d'un changement de politique.

Les causes profondes de ces maladies ne sont pas combattues, et la propagation de l'obésité généralisée en est la preuve. À l'échelle mondiale, les taux d'obésité ont quasiment doublé depuis 1980. Nous vivons dans un monde dans lequel plus de 40 millions d'enfants en bas âge sont obèses ou en surpoids; un monde où, dans certains pays, plus de 50 % de la population adulte est obèse ou en surpoids. L'obésité est le signe que quelque chose ne fonctionne vraiment pas dans nos politiques. L'obésité généralisée au sein d'une population n'est pas la marque d'un manque de volonté des personnes. Non, c'est la marque de l'échec des politiques au plus haut niveau.

Les produits alimentaires transformés, à teneur élevée en sel, en gras et en sucre, sont devenus l'alimentation de base presque partout dans le monde. Ils sont facilement accessibles et fortement commercialisés. Pour un nombre croissant de personnes, ils sont le moyen le moins onéreux de se rassasier. Le monde doit certes nourrir ses presque sept milliards d'habitants, mais il ne doit pas leur donner une mauvaise alimentation.

On ne peut guère plus dissimuler l'obésité qu'on ne peut dissimuler le coût énorme de ces maladies pour les économies et les sociétés. Ce sont des maladies ruineuses. Laisser à elles-mêmes, elles risquent de dévorer les bénéfices de la croissance économique. Dans certains pays, par exemple, les frais occasionnés par le diabète constituent à eux seuls 15 % du budget national de la santé. Selon une étude récente du Forum économique mondial et de l'Université de Harvard, au cours des 20 prochaines années, les maladies non transmissibles coûteront plus de 30 000 milliards de dollars, soit 48 % du PNB mondial de 2010.

Dans de grandes parties du monde en développement, ces conditions chroniques sont décelées tard, lorsque les patients ont besoin de soins hospitaliers nombreux et onéreux en raison de complications sévères ou d'accidents graves. La plupart des soins occasionnés par ces maladies doivent être payés par les malades, ce qui entraîne des dépenses médicales catastrophiques.

C'est pour ces raisons que les maladies non transmissibles nuisent doublement au développement. Elles coûtent des milliards de dollars aux recettes nationales et réduisent chaque année des millions de personnes à la pauvreté.

Ces maladies sont ruineuses et elles pourraient généralement être évitées grâce à des mesures d'économie. Certaines sont particulièrement rentables. Par exemple, la pleine mise en œuvre de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac assènerait un coup sans pareil aux maladies cardiaques, au cancer, au diabète et aux maladies respiratoires. Je demande aux chefs d'État et de gouvernement de lutter fermement contre les efforts déployés par l'industrie du tabac pour saper ce traité. Nous devons rester fermes contre ses tactiques ouvertes et extrêmement agressives contre certains gouvernements.

S'agissant de la réduction de la demande, l'augmentation des taxes sur le tabac et du prix des cigarettes est la mesure la plus efficace, car non seulement elle protège la santé, mais elle est également une source importante de revenu pour les gouvernements. Cela est vrai également des taxes sur l'alcool.

Le sel dans les produits alimentaires transformés est la raison principale pour laquelle la consommation quotidienne de sel dans la plupart des pays dépasse le niveau recommandé par l'OMS. La réduction du sel est l'une des mesures de santé publique les plus rentables, les plus réalisables et les meilleur marché. Au niveau individuel, les personnes à risque élevé de maladie cardiovasculaire peuvent être protégées grâce à un régime très bon marché de médicaments génériques.

Comme je l'ai déjà dit, cette manifestation de haut niveau sur les maladies non transmissibles doit être un grand tournant. En l'absence d'action urgente, les coûts économiques et financiers de ces maladies atteindront des niveaux qui dépasseront les capacités de réponse de tous les pays, et même des pays les plus riches du monde.

Excellences, vous avez le pouvoir d'arrêter ou de faire reculer la catastrophe que sont les maladies non transmissibles. Vous avez le pouvoir de protéger vos populations, et vous avez le pouvoir de garantir que votre développement avance à un bon rythme. Nous devons agir maintenant et ce, de toute urgence.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie la Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à S. A. R. la Princesse Dina Mired, qui va intervenir en sa qualité de représentante de l'Union pour la lutte internationale

contre le cancer, qui a un statut consultatif auprès du Conseil économique et social.

La Princesse Dina Mired (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de représenter la société civile pour l'une des questions sanitaires les plus importantes de notre siècle. Consciente du chemin long et ardu que la question des maladies non transmissibles a dû parcourir pour parvenir jusque dans cette salle et devant cet auditoire prestigieux, j'espère que dans les quelques minutes qui me sont allouées, je pourrai modestement tenter de faire comprendre les souffrances des millions de personnes qui meurent chaque année, des personnes qui attendent de l'Assemblée qu'elle mette en place tous les changements nécessaires pour mettre un terme à ces pertes inutiles en vies humaines.

Aujourd'hui, nous sommes la voix des 36 millions d'êtres humains tués par des maladies non transmissibles au cours de l'année écoulée et des plus de 360 millions d'autres qui périront au cours de la prochaine décennie. Que pouvons-nous dire au nom de toutes ces personnes?

Je dirai, pour commencer, que nous avons une situation incroyable. Nous sommes armés des chiffres, des statistiques, d'une compréhension des facteurs communs, d'une connaissance des interventions éprouvées et bon marché et même des énormes coûts humains dont nous avons besoin pour établir la preuve de ce que nous affirmons. Et pourtant, nous nous trouvons confrontés à ce que le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, a fort justement qualifié d'urgence sanitaire au ralenti.

Comment en sommes-nous arrivés là? Pourquoi a-t-on laissé les maladies non transmissibles se développer de manière incontrôlée, en particulier dans le monde en développement? Nous avons un problème de dénomination. Quatre grandes maladies – le cancer, les maladies cardiaques, les maladies respiratoires chroniques et le diabète – qui affectent chaque année des millions de personnes, ont été groupées ensemble sous le nom de maladies non transmissibles. Même ce nom semble en minimiser l'importance, comme s'il disait : « Ne vous inquiétez pas, ces maladies ne sont pas contagieuses. Vous ne pouvez pas les attraper, alors, nous nous en occuperons plus tard ».

S'il peut être commode pour l'ONU de classer les maladies en deux catégories – transmissibles et non transmissibles – il en a résulté qu'un groupe bénéficie

de toute l'attention, de tous les financements bilatéraux et de toutes les mesures, tandis que l'autre est laissé à lui-même.

Les maladies non transmissibles ont également été affublées d'un autre label en devenant un problème propre au monde en développement. Mais en fait, les maladies non transmissibles sont responsables d'un plus grand nombre de décès dans le monde que toutes les autres causes conjuguées. Environ 63 % de l'ensemble des décès sont dus aux maladies non transmissibles, et 80 % d'entre eux se produisent dans des pays à revenu faible et intermédiaire. Cela signifie que même si un habitant d'un pays en développement survit au sida, au paludisme ou à la tuberculose grâce aux grands efforts déployés au niveau mondial, cette même personne risque en fin de compte de succomber prématurément à une maladie non transmissible, réduisant ainsi tous ces efforts à néant. Une chose est sûre : les maladies non transmissibles sont les championnes de la mort.

Mais heureusement qu'aujourd'hui, nous sommes tous réunis ici pour y remédier. Les chefs d'État et de gouvernement, les ministres de la santé, les organismes des Nations Unies, la société civile, la communauté mondiale et les secteurs politique, financier et privé sont tous là pour lutter contre les maladies non transmissibles.

En lisant le projet de Déclaration politique (A/66/L.1, annexe), j'ai été ravie de voir qu'y figuraient plusieurs points clés : la reconnaissance de l'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés et l'appel à une action urgente; la perception des maladies non transmissibles comme puissants niveleurs, puisqu'elles touchent des personnes de tous âges, sexes, races et niveaux de revenu; et enfin, l'appréhension du fait que les maladies non transmissibles mettent à mal non seulement la santé des pays, mais aussi leur développement économique. Surtout, j'ai été heureuse de voir affirmé le droit de toute personne de recevoir des soins de la meilleure qualité.

Cependant, j'ai été très déçue de constater que le fardeau des maladies non transmissibles n'était pas reconnu comme épidémie, mais qu'on préférerait l'assimiler à un défi d'ordre théorique. N'étant pas connue pour mes qualités de diplomate – et en plus, j'ai devant moi un micro – je tiens à dire les choses comme elles sont. Il faut que cela résonne dans cette salle : il y a bien une épidémie de maladies non transmissibles. L'Organisation mondiale de la Santé l'a

dit; les organisations non gouvernementales l'ont dit; la communauté scientifique l'a dit; et enfin et surtout, les 36 millions de personnes qui ont perdu la vie cette année en sont la preuve. Ne faisons pas une fois de plus œuvre d'injustice envers les maladies non transmissibles en faisant une erreur d'étiquetage. Reconnaissons telle qu'elle est l'ampleur du défi auquel nous sommes confrontés. Comment pourrions-nous, sinon, y répondre de façon adéquate et efficace?

Par ailleurs, j'ai relevé que, bien qu'elle traite dans toute leur profondeur et leur ampleur des problèmes des maladies non transmissibles auxquels nous sommes tous confrontés, la Déclaration politique est dépourvue d'objectifs clairs et mesurables. Le document est rempli de termes évasifs et vagues : « peut » au lieu de « sera », « encourager le cas échéant » au lieu de « fournir ». Malheureusement, dans le monde des maladies non transmissibles, les termes sont on ne peut plus clairs et douloureusement précis. Trente-six millions de personnes meurent chaque année; il n'y a pas là de probablement, d'éventuellement ou de peut-être; il n'y a rien là dedans de vague ou d'évasif.

Inspirons-nous de ce qui a été réalisé depuis 2001 dans la lutte contre le VIH/sida. L'Assemblée générale a adopté une déclaration politique qui a transformé la vie de millions de personnes à travers le monde. Elle a multiplié par dix le soutien financier à la lutte contre les maladies transmissibles. Elle a su saisir cette occasion qui ne se présente qu'une fois au cours d'une génération, et a transformé la volonté politique en action, avec des objectifs et des ressources bien établis, dont nous continuons à voir les résultats positifs aujourd'hui. Comme l'a dit le docteur Margaret Chan, dans notre métier, tout ce qui est quantifiable est réalisable.

Par contraste, la réalité actuelle sur le plan du traitement des maladies non transmissibles est extrêmement sombre. J'ai pu constater très personnellement cette disparité lorsque l'on a diagnostiqué une leucémie chez mon fils Rakan, deux jours à peine avant son deuxième anniversaire. J'ai pu heureusement parcourir la distance nécessaire pour faire en sorte qu'il reçoive le traitement indispensable qui lui sauverait la vie. D'autres n'ont pas cette chance. La triste réalité est la suivante : 90 % des enfants atteints de leucémie dans le monde développé sont guéris, tandis que 90 % des enfants atteints de leucémie dans les 25 pays les plus pauvres sont appelés à mourir.

Hélas, ces chiffres se répètent encore et encore dans le cas des maladies non transmissibles. Cette béante disparité entre les traitements dispensés dans les mondes développé et en développement est tout simplement inadmissible. Bien que les efforts de prévention et de dépistage précoce soient une condition essentielle de l'endigement futur des maladies non transmissibles, il faut un certain temps avant qu'ils aient un impact. Qu'en est-il de ceux qui sont actuellement en train de mourir? Qu'en est-il des millions de ceux qui doivent subir aujourd'hui la douleur et les handicaps?

Les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités et prendre l'initiative sur ces questions. Ils doivent modifier leur façon de penser et reconnaître que les dépenses de santé, aujourd'hui, représentent un investissement réel et nécessaire, beaucoup moins lourd de conséquences que le coût de l'inaction, qui n'est pas pris en compte. Nous comprenons que, dans un climat financier difficile comme celui que nous connaissons aujourd'hui, les revenus issus de la vente de tabac et de certains produits alimentaires nocifs pour la santé puissent paraître indispensables à la croissance économique. Cependant, si les gouvernements pouvaient voir au-delà des bénéfices à court terme, ils se rendraient compte à quel point leur inaction paralyse leurs systèmes de santé et sape leur développement économique.

Cela dit, il faut qu'aux efforts consentis par les gouvernements fassent écho les financements et l'appui de la communauté mondiale. Comme l'a dit S. E. Kofi Annan au sujet du sida, la guerre ne pourra pas être gagnée sans trésor de guerre. Les maladies non transmissibles, de par leur nature même, sont des maladies complexes qui nécessitent des infrastructures et des ressources humaines de haut niveau, et s'accompagnent de coûts de médicaments et de traitements exorbitants.

Nous savons tous que seul un petit nombre de pays dans le monde peuvent gérer leur propre fardeau de maladies non transmissibles. La plupart des pays du monde en développement ont du mal à fournir même les soins de santé de base. L'accès aux médicaments indispensables ainsi qu'aux spécialistes et centres spécialisés qui assurent le traitement des maladies non transmissibles est soit inexistant, soit complètement saturé. L'évolution des modes de vie, comme on l'appelle, donne l'impression qu'il s'agit d'une question de choix ou de préférence. Mais lorsque les aliments nocifs pour la santé deviennent plus

abordables que les aliments sains; lorsque le tabac, qui tue, est si facile d'accès, et lorsque les installations où l'espace consacré à l'exercice physique sont inexistantes, cela n'est plus un choix de vie mais une condamnation à mort.

Pour faire justice, en portant comme nous le devons la parole de tous ceux qui souffrent de maladies non transmissibles, et pour protéger la vie de tous ceux qui en seront les victimes dans les années à venir, nous avons tous, dans cette salle, aujourd'hui, la possibilité et la responsabilité morale de mobiliser la volonté politique nécessaire pour asséner le coup juste dans ce combat. Pour commencer, envoyons un message au monde pour dire que nous prendrons les mesures nécessaires afin de réduire le nombre de décès évitables dus aux maladies non transmissibles de 25 % d'ici 2025 – moins 25 pour 25. Sinon, faute d'objectifs clairs, il n'y aura ni responsabilité ni incitation réelle à passer à l'action.

Il est inconcevable que nous partions d'ici, à l'issue de cette Réunion, sans nous être attaqués aux maux que représente le facteur de risque le plus évident et le plus indiscutable : le tabac. Travaillons à un avenir sans tabac. Nous savons tous que ce produit tue, nous avons même mis une étiquette sur les paquets pour le dire. Au cours de ce siècle, le tabac devrait tuer un milliard de personnes, et pourtant nous en trouvons encore dans tous les points de vente, et de plus en plus dans les marchés sous-réglementés du monde en développement.

M. Quinlan (Australie), Vice-Président, assume la présidence.

Abordons dès maintenant la question fondamentale du traitement; facilitons le transfert de connaissances scientifiques entre pays et fournissons les médicaments essentiels nécessaires maintenant à ceux qui en ont cruellement besoin. Il est temps que nous trouvions une solution, au lieu de nous contenter simplement de mesurer l'ampleur de l'épidémie de maladies non transmissibles au nombre de vies perdues. Il est temps d'arrêter de compter les décès pour commencer à compter ceux qui vivent. Non seulement cela est faisable, mais en outre, il est tout simplement impossible d'ignorer la terrible situation dans laquelle se trouvent 36 millions d'êtres humains chaque année sur cette planète, et la tragédie impensable qui attend nos générations futures.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Avant de poursuivre, je voudrais consulter l'Assemblée

au sujet de la participation du Comité international olympique à cette séance d'ouverture. Puis-je considérer que l'Assemblée accepte d'entendre aujourd'hui une déclaration au nom du Comité international olympique? Je n'entends pas d'objection. Nous allons donc procéder ainsi. Conformément à la résolution 64/3 du 19 octobre 2009 et à la décision qui vient d'être prise, je donne la parole à M. Jacques Rogge, président du Comité international olympique.

M. Rogge (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Le Comité international olympique adresse ses compliments à l'Assemblée générale. Il est honoré de cette occasion qui lui est donnée de prendre la parole devant elle au sujet de notre engagement commun : servir l'humanité en prévenant les maladies non transmissibles.

La question qui nous réunit ici aujourd'hui préoccupe particulièrement le Comité international olympique, car la création de notre mouvement procède de la conviction qu'il existe un lien direct entre des individus en bonne santé et des sociétés en bonne santé. Le Comité international olympique est déterminé à servir la cause de la lutte contre les maladies non transmissibles en encourageant la pratique d'une activité physique et l'adoption de modes de vie sains. Si nous œuvrons de concert et mobilisons l'aide des gouvernements, des institutions scolaires, des entreprises, des organisations non gouvernementales et des autres secteurs de la société civile, nous pouvons inverser la tendance actuelle.

J'exhorte l'Assemblée à apporter son soutien à plusieurs mesures importantes qui pourraient faire changer les choses. Ensemble, nous pouvons œuvrer pour la mise en place d'espaces publics plus sûrs et plus accessibles pour la pratique d'une activité physique ou sportive. Les enfants ne devraient jamais avoir à jouer dans des terrains vagues couverts de tessons de verre, dans des passages jonchés d'ordures, ou sur des terrains pollués par des déchets chimiques.

Ensemble, nous pouvons établir de nouveaux partenariats avec des secteurs autres que le milieu sportif – les transports, la finance, l'aménagement urbain, l'industrie et d'autres – pour renforcer les effets du sport et de l'activité physique dans les zones urbaines. Ensemble, nous pouvons collaborer avec les autorités gouvernementales et les enseignants pour accroître le temps consacré à l'éducation physique dans les établissements scolaires et à l'université. Ensemble, nous pouvons convaincre les parents de l'importance

de l'activité physique et du sport non seulement pour ce qui les concerne, mais surtout pour leurs enfants. Enfin nous pouvons, ensemble, œuvrer au développement des infrastructures et des organisations sportives. Le sport est la principale voie d'accès à l'activité physique et à des modes de vie plus sains.

Il est peut-être encore plus important que l'Assemblée aide le Comité international olympique et les autres organisations sportives à continuer d'établir de nouveaux partenariats renforcés avec les Nations Unies, les gouvernements et l'ensemble de la société civile. Dans cette optique, le Comité international olympique espère vivement voir consacré dans le document final de la présente Réunion de haut niveau (A/66/L.1) le rôle capital que joue le mouvement sportif dans la prévention des maladies non transmissibles.

En tant que nouvel Observateur permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies et que membre actif et responsable de la société civile, le Comité international olympique se réjouit à la perspective de continuer à jouer un rôle dans la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Ensemble, nous pouvons faire reculer la vague montante de maladies non transmissibles et créer une société mondiale en meilleure santé, plus prospère et plus pacifique.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu le dernier orateur de cette séance d'ouverture de la Réunion de haut niveau.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/66/L.1, intitulé « Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles ». Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter le projet de résolution A/66/L.1?

Le projet de résolution A/66/L.1 est adopté (résolution 66/2).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je tiens à adresser mes sincères remerciements à S. E. M^{me} Sylvie Lucas, Représentante permanente du Luxembourg, et à S. E. M. Raymond Wolfe, Représentant permanent de la Jamaïque, qui, pendant les consultations, ont mené avec grande compétence et patience les négociations complexes qui nous ont permis d'aboutir. Je sais par expérience combien ces consultations peuvent être difficiles, et je suis sûr que

tous les membres de l'Assemblée se joignent à moi pour remercier très sincèrement M^{me} Lucas et M. Wolfe.

Je rappelle aux représentants que la table ronde 1, intitulée « Progression des maladies non transmissibles, problèmes qu'elles posent, notamment pour le développement, incidences socioéconomiques et facteurs de risque », se tiendra à 10 heures dans la salle du Conseil économique et social du bâtiment de la pelouse nord.

Avant d'entamer la liste des orateurs, je voudrais aborder certaines questions d'organisation relatives à la tenue de la Réunion de haut niveau.

En ce qui concerne, tout d'abord, la longueur des déclarations, je rappelle aux membres que le temps de parole imparti pour les interventions faites à titre national est limité à trois minutes. Pour les interventions au nom d'un groupe, il ne doit pas dépasser cinq minutes. Compte tenu de ces contraintes de temps, je demanderai instamment aux intervenants de bien vouloir prononcer leur déclaration à un rythme normal pour que les services d'interprétation puissent être correctement assurés. Pour aider les orateurs à gérer leur temps de parole, un témoin lumineux a été installé à la tribune. J'invite tous les orateurs à faire preuve de coopération en respectant les temps impartis pour leurs déclarations.

Je rappelle également aux représentants que des photographies des chefs d'État intervenant à l'Assemblée générale en séance plénière sont toujours prises et que ces photographies peuvent être téléchargées en haute définition sur le site Web de l'ONU et à la Photothèque, située au bureau 506A de l'immeuble Innovation. Ces photographies sont gratuites mais elles ne peuvent pas être utilisées à des fins de publicité. Pour toutes autres photos, on peut déposer une demande auprès du Chef du Groupe de la photographie.

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Désiré Delano Bouterse, Président de la République du Suriname, qui va prendre la parole au nom de la Communauté des Caraïbes.

Le Président Bouterse (*parle en anglais*) : La convocation de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles est pour les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), au nom desquels je prends la parole aujourd'hui, un

sujet de fierté, de gratitude et de satisfaction face à l'œuvre accomplie.

Il y a quatre ans, à Port of Spain, les chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM ont en effet exprimé leur vive inquiétude face à l'impact sur nos sociétés des maladies non transmissibles. Cette profonde préoccupation a été le signal du déclenchement de mesures d'urgence au sein des États membres de la CARICOM, ainsi que d'initiatives au niveau international, en vue d'attirer davantage l'attention sur le problème des maladies non transmissibles. Le résultat le plus notable de ces efforts a été l'événement qu'a constitué l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution 64/265, sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

Compte tenu de l'ampleur et de l'impact de l'épidémie de maladies non transmissibles, cette résolution illustre notre conviction que les efforts nécessaires pour lutter efficacement contre les maladies non transmissibles appellent une réponse urgente, complète, multisectorielle, et pleinement coordonnée aux niveaux national, régional et mondial. La présente réunion de haut niveau se tient précisément parce qu'il revient aux chefs d'États de formuler une telle réponse.

La Déclaration politique adoptée à la présente séance (résolution 66/2) est le résultat des efforts intenses et soutenus qui ont suivi l'adoption de la résolution 64/265. À cet égard, nous devons remercier les cofacilitateurs, les Représentants permanents de la Jamaïque et du Luxembourg, pour leur grande efficacité et le dévouement avec lesquels ils ont conduit les travaux préparatoires. Nous remercions également nos experts pour leurs efforts inlassables et toutes les délégations pour leur esprit de coopération constructif qui a permis de se mettre d'accord en temps voulu sur un document consensuel.

Il est évident que l'épidémie de maladies non transmissibles est un fléau, en particulier dans les pays en développement, dont les ressources financières ne suffisent pas pour couvrir le coût élevé du traitement et des soins liés à ces maladies. En outre, nos efforts sont entravés par le marchandisage et la prolifération de modes de vie malsains, qui ne feront qu'accroître le nombre de malades.

La bonne nouvelle, toutefois, c'est que nos pays et nos peuples peuvent parfaitement échapper au fléau que constituent les maladies non transmissibles. Les

connaissances scientifiques et autres relatives à l'origine et au mode de propagation de ces maladies, alliées aux capacités techniques disponibles, jettent les bases d'une réponse efficace. Là réside la force de la Déclaration politique dont nous sommes saisis, nous en sommes convaincus. Cette Déclaration marque un tournant dans la lutte contre le tsunami mondial des maladies non transmissibles à tous les niveaux car elle offre à la communauté internationale un cadre approprié pour étudier le développement et les répercussions de ces maladies. C'est pourquoi la CARICOM a pleinement appuyé l'adoption de cette Déclaration politique.

Pour la CARICOM, le message principal de la Déclaration est qu'il existe un consensus mondial en faveur d'un engagement accru à prendre des mesures pour lutter contre les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque à tous les niveaux. Entre autres, la Déclaration rend bien compte de la gravité des répercussions de l'épidémie de maladies non transmissibles, en particulier sur le développement; souligne l'importance primordiale de la prévention et la nécessité d'adopter des stratégies multisectorielles; insiste sur le rapport coût-efficacité des réponses apportées et les avantages d'un partenariat efficace avec la contribution de toutes les parties prenantes; et réaffirme l'engagement à prendre une série de mesures pour lutter contre les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque, y compris des activités de suivi spécifiques.

Pour mettre en œuvre à grande échelle et de manière efficace des mesures d'un bon rapport coût-efficacité, il faut que des plans nationaux et mondiaux bien ciblés et bien structurés soient élaborés au préalable. Ces plans doivent définir des objectifs précis et des indicateurs clairs permettant d'évaluer les progrès réalisés dans leur mise en œuvre. Mais, pour multiplier les chances de succès et accroître la durabilité de ces efforts, l'appui de la communauté internationale est essentiel. Un tel appui, qui doit notamment prendre la forme de ressources techniques et financières, est nécessaire pour venir compléter les ressources nationales dont disposent les pays en développement et permettre aux organismes des Nations Unies d'intensifier leur action pour aider les pays à prévenir et à maîtriser les maladies non transmissibles.

La CARICOM est déterminée à faire en sorte que la Déclaration ne devienne pas une simple avancée rhétorique mais une base sur laquelle tous les États et

tous les acteurs concernés prendront des mesures résolues. Cet esprit d'engagement se retrouve déjà dans nos actes. Nous avons ainsi élaboré un plan d'action stratégique pour notre région et mis en place une commission nationale dans huit de nos États membres. De nouveaux pays ont ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et nous avons défini des normes pour l'étiquetage des produits du tabac. Des normes d'étiquetage nutritionnel pour le sel, le sucre et les graisses saturées ont également été établies, et le processus d'adoption de ces normes est plus ou moins avancé selon les États membres. Une nouvelle politique a été élaborée en matière de soins de santé primaires dans l'objectif de mieux traiter les maladies chroniques. En outre, nous mettons en place des mécanismes de suivi des facteurs de risque et évaluons chaque année les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la Déclaration de Port of Spain.

La célébration annuelle, le deuxième samedi de septembre, de la Journée caribéenne du bien-être est l'activité phare en matière de promotion de la santé au niveau régional parmi toutes celles menées par les pays membres de la CARICOM. Il s'agit d'une journée consacrée à l'enseignement et à la pratique de modes de vie sains. Nous en sommes très fiers, et invitons les États Membres à se joindre à nous par une initiative semblable qui aboutirait à la célébration de la santé et du bien-être à l'échelle mondiale tout en y fixant l'attention.

À ce stade, il convient d'indiquer que l'initiative de créer académie régionale des sports au Suriname a été accueillie avec satisfaction par la CARICOM à sa vingt-deuxième réunion intersessions, en février. La création de cette académie a également obtenu le soutien international s'agissant du football, du tennis, de l'athlétisme et du cricket, en particulier compte tenu du rôle important qu'une telle institution pourrait jouer dans la lutte contre les maladies non transmissibles.

De l'avis des États de la CARICOM, la Déclaration est loin de répondre à nos attentes initiales, pour les raisons suivantes : l'absence d'objectifs clairs ou d'une feuille de route correspondante pour la campagne mondiale contre les maladies non transmissibles; un manque d'engagements fermes sur des objectifs, des ressources et sur un mécanisme mondial de coopération sur les maladies non transmissibles; et de fortes réserves quant à l'utilisation du terme « épidémie » s'agissant de la recrudescence des maladies non transmissibles à l'échelle mondiale. Pourtant, nous considérons qu'elle

donne un élan considérable à la prévention et à la maîtrise des maladies non transmissibles à travers, notamment, la réorientation et le renforcement des systèmes nationaux de santé, l'accès universel aux médicaments disponibles, et les technologies de prévention et de traitement de ces maladies.

Nous pensons que, s'il est scrupuleusement appliqué, cet instrument pourrait contribuer concrètement à la réalisation des objectifs de développement arrêtés au niveau international. Cependant, notre travail portant sur la création d'une plateforme normative et opérationnelle solide est loin d'être achevé. Il faut encore convenir d'ambitieux objectifs et indicateurs mondiaux, d'un cadre de suivi et d'un mécanisme clair qui permettra à tous les acteurs de prendre des initiatives communes pour contrer les effets des maladies non transmissibles grâce à un véritable partenariat. Nous espérons que, lorsque nous nous réunirons en 2014 pour procéder à l'examen et l'évaluation d'ensemble des progrès réalisés en matière de lutte contre les maladies non transmissibles, la situation sera nettement plus positive.

Ainsi que le confirme le niveau de participation aux activités et initiatives de la Réunion de haut niveau, le souci de lutter contre les maladies non transmissibles est considérable et ne fait que croître. Ce qui a suscité un activisme louable à l'intérieur des pays et des régions et entre eux. La CARICOM se félicite de la variété et de l'intensité de ces efforts. À cet égard, je tiens à rendre un hommage particulier aux précieuses contributions de l'Organisation mondiale de la Santé et de l'Organisation panaméricaine de la santé, et aussi à dire combien nous sommes convaincus qu'elles continueront à jouer un rôle moteur afin de faire face à toutes les dimensions du problème des maladies non transmissibles à l'avenir. Il convient également de remercier la Healthy Caribbean Coalition, qui mène des activités aussi bien au sein de la région des Amériques qu'en dehors. Nous estimons que la dynamique engendrée par cette Réunion de haut niveau doit être préservée. De la même façon que l'ONU se préoccupe de la lutte contre le sida et le paludisme, une attention particulière doit également être accordée à la lutte contre les maladies non transmissibles. La nomination d'un envoyé ou représentant du Secrétaire général sur les maladies non transmissibles, chargé de contribuer à mobiliser l'attention constante de tous les intervenants et à obtenir leur collaboration, pourrait être une mesure utile.

La CARICOM est disposée à faire part de l'expérience qu'elle a acquise et des succès qu'elle a remportés dans la lutte contre le problème des maladies non transmissibles. Une fois encore, nous invitons le reste du monde à partager notre passion et à se joindre à nous dans les efforts que nous déployons sans relâche pour prévenir ou réduire l'incidence des maladies non transmissibles sur la morbidité et la mortalité et, par la suite, réduire leurs effets néfastes sur le développement.

Avant de finir, je voudrais ajouter une remarque personnelle spéciale. La gravité de ces maladies et leur incidence sur notre développement exigent l'accès universel aux médicaments et aux technologies. Nous insistons donc une fois de plus sur le fait que des accords comme l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ne nous empêcheront pas de prendre des mesures pour protéger la santé publique. Ces accords doivent donc être interprétés et mis en œuvre d'une manière qui vise à protéger la santé en général, et en particulier à promouvoir l'accès de tous aux médicaments.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie, S. E. M. Danilo Türk.

Le Président Türk (*parle en anglais*) : Nous nous réunissons aujourd'hui pour une réunion exceptionnelle et dans un but extrêmement important – combattre efficacement et à l'échelle mondiale la recrudescence des maladies non transmissibles et commencer à éliminer quelques-unes des plus grandes menaces à la vie humaine de notre époque. Nous devons remercier tous ceux qui ont rendu cette réunion possible : le Secrétaire général, le Président de l'Assemblée générale, le secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et, surtout, les États des Caraïbes pour leur initiative opportune et avisée.

Nous avons pris connaissance des chiffres relatifs aux maladies non transmissibles et aux décès qu'elles provoquent, et nous en prenons bonne note. Je sais que ces chiffres seront souvent cités ces prochains jours – et c'est normal. Le monde doit être sensibilisé davantage aux grandes menaces qui planent sur l'humanité et indiscutablement les maladies non transmissibles en font partie.

Mais l'événement n'est pas sans paradoxe. Ce n'est en effet que la deuxième fois de l'histoire de l'ONU que l'Assemblée générale convoque une réunion au niveau des chefs d'État et de gouvernement

pour évoquer une série de grands problèmes de santé mondiale ayant une incidence considérable et extrêmement néfaste sur le développement socioéconomique.

Nous devrions nous demander pourquoi il en est ainsi. Notre compréhension du développement serait-elle trop étroite et guidée par des considérations économiques? Les questions de santé seraient-elles aujourd'hui encore considérées comme réservées aux experts et ne concernant pas les décideurs mondiaux? Les choses doivent changer. Comme l'ont prouvé les campagnes contre la polio, la variole et le VIH/sida par le passé, le monde peut y parvenir.

Au sein de l'Union européenne, la Slovénie a fait partie des instigateurs du Partenariat européen pour la lutte contre le cancer, une campagne visant à améliorer l'efficacité de la prévention et des traitements contre les différents types de cancer. La coopération internationale est indispensable à la réussite de cette entreprise.

Toutefois un problème fondamental demeure. Le succès nécessite davantage d'efforts et de ressources – médicales, techniques, financières et structurelles – et nous avons besoin de stratégies multisectorielles, d'un système d'indicateurs bien adaptés pour mesurer les progrès et d'un mécanisme institutionnel pour coordonner efficacement l'action au niveau mondial.

Nous avons un long chemin à parcourir. L'OMS – avec la pleine participation des États Membres – sera indispensable pour mettre en œuvre la Déclaration politique que nous venons d'adopter (résolution 66/2). Le Secrétaire général aura un rôle crucial à jouer dans la mise au point d'une stratégie d'action multisectorielle efficace, et nous devons tous l'aider.

L'ONU doit s'appuyer sur les partenariats existants entre la société civile, les organisations professionnelles et les milieux d'affaires. Il importe de renforcer ces partenariats et leur efficacité et de les mettre en place en suivant une démarche multisectorielle; forts d'une telle coordination, nous réussirons. Mettons-nous au travail pour les années voire les décennies à venir, et changeons le monde pour en faire un monde meilleur.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Dilma Rousseff, Présidente de la République fédérative du Brésil.

La Présidente Rousseff (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens à remercier l'ONU et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) d'avoir convoqué cette Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles chroniques. Les résultats obtenus au cours de réunions précédentes nous encouragent à agir sur les questions de santé mondiale. Aujourd'hui, notre ordre du jour est axé sur les personnes qui souffrent de maladies telles que l'hypertension, le diabète, le cancer et les maladies respiratoires.

Notre détermination et notre empressement à faire reculer ces maladies s'expliquent par le nombre de décès prématurés et par la souffrance des malades et de leurs familles. Dans mon pays, 72 % des morts non violentes parmi les personnes âgées de moins de 70 ans sont dues à ces maladies.

Le Brésil défend le droit d'accès aux médicaments comme faisant partie intégrante du droit fondamental à la santé. Nous savons qu'il s'agit d'un élément stratégique pour favoriser l'intégration sociale, combattre les inégalités et renforcer les systèmes de soins de santé publique. L'une des toutes premières mesures prises par mon gouvernement a été d'améliorer l'accès aux médicaments, en particulier pour les personnes atteintes d'hypertension et de diabète, en instaurant un système de santé unique, ce qui a permis de garantir la gratuité de ces médicaments. Notre programme intitulé « La santé n'a pas de prix » distribue ces médicaments gratuits grâce à un partenariat avec plus de 20 000 pharmacies publiques et privées.

La promotion de l'accès aux médicaments doit aller de pair avec la promotion des soins de santé et le renforcement de la prévention. Le Brésil respecte ses engagements en matière de propriété intellectuelle, mais il est convaincu que les flexibilités prévues dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du commerce, dans la Déclaration de Doha sur l'accord sur les ADPIC et la santé publique et dans la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé de l'OMS sont indispensables aux politiques en vue de garantir le droit à la santé.

Au Brésil, nous sommes en train d'intensifier notre lutte contre les facteurs de risque ayant le plus d'influence sur l'apparition des maladies non transmissibles chroniques, notamment le tabagisme,

l'alcoolisme, le manque d'activité physique et la mauvaise alimentation. Nous encourageons la réorganisation des espaces urbains dans les grands centres urbains du Brésil. Notre programme intitulé Healthy Gym prévoit la création de 4 000 nouveaux gymnases où on pourra pratiquer une activité physique sous surveillance. Le Gouvernement brésilien a également pris des mesures pour améliorer les habitudes alimentaires en encourageant l'allaitement maternel, l'étiquetage en bonne et due forme des produits alimentaires ainsi que des habitudes alimentaires saines dans les écoles. Une autre initiative de mon gouvernement a été de passer, sur la base du volontariat, des accords avec l'industrie alimentaire en vue d'éliminer l'utilisation des acides gras dans la fabrication de leurs produits et d'en réduire la teneur en sel.

Nous voulons même aller plus loin dans la lutte contre le tabagisme, en mettant pleinement en œuvre les articles de la Convention-cadre pour la lutte antitabac. La santé des femmes est l'une des priorités de mon gouvernement. Nous sommes déterminés à faire baisser les taux de mortalité liés au cancer du sein – le cancer le plus répandu – et au cancer du col de l'utérus, qui demeure un grave problème de santé, en particulier dans le nord du Brésil, l'une des régions les moins privilégiées de mon pays. Nous avons donc décidé de faciliter l'accès aux examens préventifs, d'améliorer la qualité des mammographies et d'élargir l'accès au traitement pour les femmes atteintes de cancer.

Cette assemblée de chefs d'État du monde entier doit adopter des mesures décisives pour faire reculer les maladies non transmissibles chroniques. Leur incidence disproportionnée parmi les plus pauvres montre qu'il faut adopter une réponse globale au problème. Les politiques sanitaires doivent donc être coordonnées avec celles qui s'attaquent aux déterminants socioéconomiques de ces maladies.

Compte tenu de la grande importance de cette question pour le Brésil et pour le monde, mon pays, de concert avec l'OMS, accueillera la Conférence mondiale sur les déterminants sociaux de la santé. J'invite tous les pays ici présents à participer à cette conférence qui se tiendra à Rio de Janeiro du 19 au 21 octobre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Marcus Stephen, Président de la République

de Nauru, qui prendra la parole au nom des petits États insulaires en développement.

Le Président Stephen (*parle en anglais*) : Les maladies non transmissibles sont l'une des barrières les moins reconnues au développement durable. Je félicite l'Assemblée générale d'avoir adopté la résolution 64/265 et considère cette réunion de haut niveau comme un jalon important de la lutte mondiale contre ces maladies. Je remercie également S. E. le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour son rapport instructif sur la question (A/66/83).

Nauru ne connaît que trop bien cette crise grandissante. La prévalence du diabète dans mon pays approche les 14 %, soit plus du double de la moyenne mondiale. À Nauru, les maladies non transmissibles rendent les gens inaptes à travailler et entraînent une augmentation des dépenses familiales médicales. Je sais que cela est également vrai dans d'autres pays.

Les maladies non transmissibles grèvent également de plus en plus notre budget national et entravent l'engagement pris par le Gouvernement d'assurer des soins de santé et des services sociaux à tous les citoyens. Pour un petit pays comme Nauru, ces maladies sapent également notre bonne gouvernance et notre stabilité politique en privant certains de nos dirigeants communautaires de leurs années les plus productives. La trajectoire actuelle n'est pas soutenable. C'est pourquoi la communauté internationale doit traiter des maladies non transmissibles dans le cadre de son programme de développement durable.

Malheureusement, cette question n'a pas suscité l'attention qu'elle mérite, et les ressources internationales consacrées à ce problème ont été insuffisantes. C'est peut-être à cause de préjugés profondément enracinés dans la société et de l'opinion selon laquelle les maladies non transmissibles relèvent de la seule responsabilité personnelle. Je suis toutefois encouragé par la sensibilisation croissante à la complexité de cette question aux causes multiples et qui exigent une riposte globale aux niveaux national, régional et international, ainsi qu'au niveau personnel.

Nauru a donc pris plusieurs initiatives nationales. Par exemple, nous avons promulgué la Loi antitabac de 2009, augmenté les taxes sur le tabac et l'alcool, mis en place un impôt sur le sucre et commencé à construire de petits centres sportifs de district. Nous avons également lancé un certain nombre de programmes d'exercice et de nutrition afin d'éduquer nos citoyens et de promouvoir un mode de vie plus sain.

Nous avons également pris une participation active à des initiatives régionales. Les ministres de la santé du Pacifique sont arrivés à la conclusion que les maladies non transmissibles ont atteint des proportions épidémiques dans la région, provoquant une crise humaine, sociale et économique sans précédent qui exige une intervention globale et urgente.

Nous avons également bénéficié des efforts internationaux tels que l'approche STEPwise de l'Organisation mondiale de la Santé pour la surveillance des maladies non transmissibles. Je me souviens de l'importance de la première conférence mondiale sur le sida qui a fait prendre conscience de cette question et qui a permis de lancer des initiatives positives de lutte contre cette crise. Le moment est venu que le monde prenne le même type d'engagement pour relever le défi des maladies non transmissibles.

Nauru n'est pas seule à lutter contre les maladies non transmissibles, mais nous sommes confrontés à nos propres défis. En tant que petite nation insulaire du Pacifique, nous occupons une place particulière dans l'économie mondiale. Géographiquement isolés et disposant de peu de terres arables, nous ne pouvons pas espérer concurrencer la production alimentaire industrielle de pays plus grands. C'est pourquoi des denrées alimentaires bon marché et souvent mauvaises pour la santé sont systématiquement déversées sur notre marché intérieur. Une alimentation nutritive est un luxe que la plupart de mes compatriotes ne peuvent pas se permettre.

Les changements climatiques et l'acidification des océans ajoutent de nouvelles barrières à une bonne alimentation. Pendant des siècles, nos ancêtres cueillaient des fruits et des légumes et pêchaient des poissons, mais aujourd'hui, l'impact des changements climatiques menace notre sécurité alimentaire à long terme.

Il importe d'augmenter notre production alimentaire intérieure et à cet égard, nous sommes reconnaissants de l'assistance fournie par nos partenaires de développement. De nouveaux investissements dans nos installations portuaires et dans nos systèmes de stockage et d'approvisionnement en eau nous permettraient d'améliorer notre sécurité alimentaire. Nous devons prendre les mesures nécessaires pour mettre des denrées alimentaires nutritives et bon marché à la portée des familles.

En tant que Président des petits États insulaires en développement, je voudrais, pour terminer, citer des

chiffres alarmants qui illustrent la sévérité de la crise de maladies non transmissibles dans la région du Pacifique. L'année dernière, 75 % des décès dus à des causes naturelles dans notre région étaient attribuables à des maladies non transmissibles. Les taux d'obésité dépassent les 90 % dans certains de nos pays, et le diabète a atteint des proportions épidémiques dans l'ensemble de la région. Près de 45 % de nos adultes ont un taux élevé de cholestérol et 25 % souffrent d'hypertension. Quelque 70 % des femmes du Pacifique fument; le taux parmi les hommes est presque aussi élevé, et nos enfants sont trois à quatre fois plus à même de fumer que leurs pairs dans les pays développés.

Que les choses soient claires : les maladies non transmissibles menacent tout autant notre région que le sida, le paludisme et la dysenterie dans d'autres parties du monde en développement. Mais heureusement, grâce à la mise en œuvre de programmes éducatifs et à l'accès donné à nos populations à une bonne alimentation et à un mode de vie sain, nous pouvons renverser ces tendances et construire des communautés plus fortes pour nos enfants. Nous devons adopter une approche holistique en matière de développement pour lutter contre les maladies non transmissibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Pál Schmitt, Président de la République de Hongrie.

Le Président Schmitt (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de représenter la République de Hongrie à la présente Réunion de haut niveau sur les maladies non transmissibles. Qu'il me soit permis de rappeler que la Hongrie souscrit aux vues exprimées au nom de l'Union européenne.

Au cours des dernières années, nous avons tous été témoins de la propagation rapide dans le monde des maladies non transmissibles, qui représentent aujourd'hui une menace majeure à la santé humaine et au développement durable. Qui pis est, cela se produit dans un climat économique incertain et fragile, ponctionnant ainsi nos ressources limitées. Le fait le plus alarmant est que les maladies non transmissibles se propagent rapidement aux régions du monde où leur prévalence était relativement modérée, et où ce fardeau de plus en plus lourd pose un réel problème social et une menace économique.

Nous avons besoin de solutions innovantes. Nous avons besoin de nouveaux modèles de soins à la place

de ceux que nous avons actuellement, qui sont centrés sur les hôpitaux. Manifestement, au nombre de ces solutions innovantes, il faudra compter des programmes d'actions intégrées complets pour la prévention, la détection rapide et la maîtrise des maladies non transmissibles. Il faut également investir d'urgence dans la prévention des maladies non transmissibles en tant que partie intégrante du développement socioéconomique durable.

J'aimerais souligner que la Hongrie est fermement résolue à contribuer à la lutte mondiale contre les maladies non transmissibles. Nous avons encore beaucoup à faire dans notre propre pays, où les taux de morbidité et de mortalité restent élevés à cause des maladies non transmissibles. La Hongrie a certes réussi à combattre les maladies contagieuses – elle a su, par exemple, maîtriser la tuberculose et mener des campagnes complètes de vaccination infantile –, mais elle n'a pas encore pu réaliser les progrès décisifs qu'elle aimerait pour décourager les styles de vie malsains de sa population. L'élaboration de programmes complets de maîtrise des maladies non transmissibles mérite de retenir l'attention.

Les Hongrois partagent de longue date leurs connaissances et offrent avec succès des programmes de formation et d'éducation à l'intention d'étudiants et d'experts du monde entier. Nous avons acquis de l'expérience dans l'élaboration et l'exécution de programmes relatifs au secteur de la santé adaptés aux besoins locaux et conçus en tenant compte de la rareté des ressources, en en assurant ainsi la pérennité. Je tiens à indiquer qu'il faut arrêter la « fuite des cerveaux » des professionnels de la santé, qui contribue aussi à créer des iniquités dans la prestation des soins dans les pays et régions.

Pour terminer, en tant qu'ancien athlète olympique, je sais très bien que pour réaliser nos rêves et atteindre nos objectifs, il faut déterminer non seulement l'objectif à atteindre, mais aussi une stratégie complète à long terme, composée de plans d'action et menée à bien au moyen d'un travail quotidien acharné. À cette fin, il faut de la détermination, de l'enthousiasme, de la patience, un soutien continu, un travail d'équipe solide, et parfois, bien sûr, de la chance. C'est ainsi que l'on gagne la partie. Notre objectif devrait être de gagner la lutte contre les maladies non transmissibles. Nous ne saurions nous contenter de moins. Je suis persuadé que nous pouvons y parvenir si nous unissons nos efforts.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie, S. E. M. Hifikepunye Pohamba.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Comme d'autres pays du monde, la Namibie se heurte à l'incidence croissante des maladies non transmissibles, notamment les maladies cardiovasculaires, les différents types de cancers, les maladies pulmonaires chroniques telles que l'asthme, et le diabète. La Namibie a aussi recensé des niveaux élevés de tabagisme, d'abus d'alcool et d'obésité. Nous sommes préoccupés par les répercussions de ces maladies sur la vie de notre population, le développement socioéconomique de notre pays en général et sur notre système de santé public en particulier.

À cet égard, notre gouvernement a adopté un certain nombre de mesures pour remédier à ces problèmes. Par exemple, nous avons adopté la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac. Nous avons aussi promulgué une loi réglementant les produits du tabac, qui interdit de fumer dans les lieux publics. La Namibie a adopté d'autres mesures dans la lutte contre les maladies non transmissibles, dont l'imposition de restrictions sur l'accès des moins de 18 ans aux magasins vendant de l'alcool et des limitations des horaires et des jours de la semaine durant lesquels la vente d'alcool est autorisée. Ces mesures sont en place, mais il est difficile de les appliquer, particulièrement dans les zones rurales et dans les implantations sauvages. Il faut donc d'œuvrer davantage pour faire en sorte que ces mesures soient davantage respectées.

Notre gouvernement verse également des allocations sociales aux orphelins, aux retraités et aux personnes handicapées afin de réduire la misère et leur vulnérabilité face aux maladies non transmissibles. Une autre mesure pratique adoptée par notre gouvernement est la mise en œuvre du programme de développement vert, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire nationale et de renforcer l'accès des familles à un régime alimentaire plus sain. Notre gouvernement a aussi élargi les programmes d'alphabétisation, pour en faire des instruments de lutte contre les maladies non transmissibles. Depuis notre indépendance, le taux d'alphabétisation des adultes en Namibie est passé de 70 % à 91 %.

Étant donné la gravité de cet enjeu, les pays en développement ont adopté une double démarche pour lutter à la fois contre les maladies contagieuses et les maladies non transmissibles. À cet égard, la Namibie sollicite l'aide internationale, à la fois financière et technique, afin de relever ces défis. En tant que pays, nous aimerions qu'il y ait une plus grande collaboration intersectorielle – c'est-à-dire des partenariats entre le public et le privé – pour décourager les publicités nocives et la commercialisation de tabac, d'alcool et d'aliments malsains.

Je réaffirme le plein appui de la Namibie aux efforts déployés par le Secrétaire général et par son personnel pour sensibiliser le public à l'importance de la prévention et de la maîtrise des maladies non transmissibles. Ces efforts contribueront grandement à prévenir des décès prématurés et à assurer une meilleure qualité de vie pour toute l'humanité. En œuvrant de concert, nous pouvons réussir, et nous influencer sur le cours des choses.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Zimbabwe, S. E. M. Robert Gabriel Mugabe.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette réunion inédite de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles. Je tiens à assurer le Président que ma délégation attache une grande importance aux résultats de la présente Réunion de haut niveau. J'espère qu'elle suscitera la volonté politique nécessaire pour lutter contre le danger croissant que représentent les maladies non transmissibles.

En tant que dirigeants, pendant longtemps, nous avons surtout prêté attention à d'autres maladies comme le VIH et le sida, la tuberculose et le paludisme, et ce faisant, nous avons négligé la menace croissante que les maladies non transmissibles font peser sur l'humanité. Notre réunion d'aujourd'hui nous rappelle que les maladies non transmissibles ont désormais supplanté le VIH et le sida en tant que première cause de décès dans le monde. En 2008, elles ont été à l'origine de 63 % du nombre total de décès dans le monde.

Nous sommes profondément inquiets par les statistiques de l'Organisation mondiale de la santé

(OMS) qui prévoit que les maladies non transmissibles feront 52 millions de morts d'ici à 2030. Voilà qui devrait nous inciter à prendre d'urgence des mesures de réduction des risques. Je crois comprendre que les nouveaux cas concerneront en majorité les pays en développement. Indiscutablement, cela va mettre un peu plus à rude épreuve nos systèmes de santé, déjà surchargés, et compromettre, j'en suis certain, la réalisation de l'un des principaux objectifs du Millénaire pour le développement.

Selon les prévisions de l'OMS, le fardeau que les maladies non transmissibles font peser sur les pays du monde entier va augmenter de 17 %, et de 29 % – taux le plus élevé – pour les pays d'Afrique. Il est de notoriété publique que l'Afrique est le continent le moins développé, et par conséquent le moins à même de faire face à ce fléau. Il faut placer cette situation dans le contexte des ravages causés par la pandémie du VIH et du sida. J'appelle donc la communauté internationale, en particulier les pays développés, à accroître l'aide, en particulier celle destinée à l'Afrique, pour prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles.

Le fléau des maladies non transmissibles dans les pays en développement fait peser un lourd fardeau économique et social sur des systèmes de prestation de services de santé déjà fragiles. En conséquence, la disponibilité des médicaments pour nos populations est compromise, ce qui entraîne inévitablement la hausse du taux de mortalité. En 2005, mon pays a procédé à une évaluation des facteurs de risque des maladies non transmissibles qui a établi que les taux de prévalence du diabète et de l'hypertension étaient respectivement de 10 % et de 27 %. En outre, le Rapport de situation mondiale sur les maladies non transmissibles publié en 2010 par l'OMS indique que pour le Zimbabwe le taux comparatif de mortalité par âge était d'environ 698 pour 100 000 chez les hommes et de 533 pour 100 000 chez les femmes en 2008.

Il nous faut répondre à plusieurs questions pendant la présente conférence. Déployons-nous assez d'efforts pour agir sur les facteurs modifiables qui contribuent à la recrudescence des maladies non transmissibles? Disposons-nous des capacités suffisantes pour fournir des traitements et trouver de nouveaux moyens de renforcer nos efforts visant à combattre le fléau des maladies non transmissibles? Tels sont les défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui et nous devons impérativement mobiliser les efforts de tous pour atteindre cet objectif commun.

Mon gouvernement continue d'accorder la priorité aux questions de santé, y compris les maladies non transmissibles. À cette fin, nous avons mis en place un mécanisme national pour lutter contre les maladies non transmissibles en faisant mieux connaître l'ampleur de ce fléau dans notre pays. Nous avons également créé des programmes de formation en matière de maladies non transmissibles à l'intention de notre personnel de santé.

En outre, la deuxième évaluation des facteurs de risque des maladies non transmissibles au Zimbabwe sera réalisée en 2012 afin d'enrichir notre base de données sur ces maladies. Notre objectif est que cette évaluation vienne compléter notre campagne annuelle de sensibilisation axée sur les quatre principales maladies non transmissibles dont les facteurs modifiables sont notamment l'hyperglycémie, l'hypertension, l'obésité, une consommation excessive d'alcool et de tabac, des régimes malsains et le manque d'exercice physique.

Les organismes internationaux chargés de l'aide alimentaire, à savoir le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, ont signalé que beaucoup de familles dans les pays en développement n'ont pas un régime alimentaire équilibré, ce qui les expose tout particulièrement aux maladies non transmissibles. Il est vrai que de nombreux pays en développement, y compris le Zimbabwe, ont été confrontés au problème de l'abus d'alcool et de tabac, mais ces facteurs ne concernent qu'un taux négligeable de la population de ces pays. Le principal défi dans la plupart de nos pays consiste à réduire la pauvreté, qui condamne de nombreuses familles à se limiter à un régime alimentaire monotone et déséquilibré.

Le Zimbabwe accueille avec satisfaction la Déclaration politique (résolution 66/2) tout juste adoptée à la présente réunion, car elle constitue la première tentative collective pour trouver un moyen d'avancer dans la recherche d'une solution à l'épidémie des maladies non transmissibles. Malheureusement, ce document n'aborde pas suffisamment certains des grands problèmes auxquels se heurtent les pays en développement dans leur lutte contre ce fléau. C'est pourquoi nous invitons les pays développés à prendre des engagements concrets assortis de délais pour garantir l'accès aux médicaments, le transfert des technologies et une formation plus poussée de notre personnel de santé sur les maladies non transmissibles.

Ma délégation s'inquiète de ce que les efforts visant à protéger les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce interviennent aux dépens de l'aspect humain. On a tendance en effet à oublier qu'il s'agit d'une situation de vie ou de mort pour les populations concernées. Nous réaffirmons que la survie de l'homme doit passer avant toute autre considération. Ma délégation invite les partenaires internationaux à accorder des flexibilités aux compagnies pharmaceutiques des pays du Sud pour leur permettre de fabriquer des médicaments génériques pour le traitement des maladies non transmissibles, comme cela a été le cas pour les médicaments contre le VIH et le sida au cours des dernières années. Nous pensons qu'on contribuera ainsi considérablement à garantir la disponibilité des médicaments à un prix abordable.

Pour terminer, je voudrais souligner que nous avons l'occasion de faire un pas décisif dans la lutte contre le fléau des maladies non transmissibles. En tant que dirigeants, nous avons la responsabilité collective de faire en sorte que la présente réunion soit un succès dans l'intérêt de toute l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Micheline Calmy-Rey, Présidente de la Confédération suisse.

La Présidente Calmy-Rey : Le sujet des maladies non transmissibles est devenu non seulement une urgence sanitaire, mais une préoccupation politique majeure de par son impact sur nos sociétés et sur nos économies. Les maladies non transmissibles constituent un défi mondial qui nous concerne tous et toutes, pays en développement, pays émergents, pays développés, et que nous nous devons de relever ensemble. L'Organisation mondiale de la Santé, en tant qu'institution spécialisée des Nations Unies en charge de la santé mondiale, doit jouer un rôle central dans la coordination des actions globales de lutte contre les maladies non transmissibles.

Les principales causes des maladies non transmissibles sont liées aux modes et aux conditions de vie. Une grande partie de la mortalité prématurée due à ces maladies pourrait être évitée. Ces caractéristiques sont essentielles pour définir les actions que nous devons entreprendre pour y faire face.

La Suisse a choisi d'agir en amont, par des actions de prévention et de promotion de la santé ciblées sur la lutte contre le tabac et sur l'usage abusif

d'alcool, ainsi que sur la promotion d'une alimentation équilibrée et de l'activité physique. Nous avons développé des mécanismes qui nous permettent de travailler étroitement et de manière innovante avec le secteur privé, la recherche et la société civile et en impliquant les diverses autorités publiques, pour mieux cibler notre action sur les populations à risque.

Dans le cadre de notre coopération au développement, nous adoptons une approche similaire en mettant l'accent sur le renforcement des systèmes de santé, sur la promotion, la prévention, l'éducation et la protection sociale. Nous voulons renforcer notre action dans le domaine des maladies non transmissibles sans toutefois priver de ressources le secteur important des maladies transmissibles. Au contraire, des synergies doivent être trouvées entre ces deux domaines.

Nous devons avant tout œuvrer à un changement de mentalités, ce qui est un travail de longue haleine qui exige un engagement politique continu. Il y a urgence. Il faut agir. Il faut s'engager sur le long terme pour que la prévention puisse déployer ses effets avant que les conséquences des maladies non transmissibles ne nous rattrapent. Osons envisager des solutions innovantes qui exploitent les synergies possibles entre les acteurs gouvernementaux, la société civile, le secteur privé, le secteur de la recherche et les organisations internationales. Faisons en sorte que les actions de prévention et de promotion de la santé que nous mettons en place bénéficient à l'entier de la population, riche ou pauvre, de tous les pays. Utilisons l'Organisation mondiale de la Santé et profitons de son processus de réforme en cours pour lui donner la responsabilité de coordonner nos réponses aux maladies non transmissibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdoulaye Wade, Président de la République du Sénégal.

Le Président Wade : L'initiative prise par l'Organisation des Nations Unies de convoquer cette réunion de haut niveau sur la maîtrise des maladies non transmissibles, met en évidence l'ampleur de ces infections et la nécessité de mieux les faire comprendre au sein de nos populations.

En venant ici, j'ai interrogé mon ministre de la santé en lui disant de me dire ce qu'un chef d'État qui ne connaît rien à la médecine pouvait venir dire d'intéressant sur cette question. Finalement, j'ai

compris qu'il y a deux catégories de maladies – les maladies qui sont transmises par les bactéries et les virus, contre lesquelles nous luttons d'ailleurs très efficacement, en tout cas au Sénégal, et cela demande beaucoup de dépenses, et les autres maladies, qui font l'objet de la rencontre d'aujourd'hui.

Ce que j'ai retenu et que j'entends appliquer lorsque je rentrerai au Sénégal, c'est que cette deuxième catégorie de maladies affecte le fonctionnement des organes et que leurs causes ne sont pas dues à des éléments exogènes. Par conséquent, elles sont liées à l'évolution de l'individu, quasiment inévitable. Je relève dans les statistiques qui ont été avancées que si, aujourd'hui, 35 % des décès sont dus à ces maladies non transmissibles, dans 30 ans, ce taux atteindra 75 %, ce qui veut dire que nous devons nous intéresser à cette question autrement que nous ne l'avons fait jusqu'à présent. Si 75 % des décès représentent beaucoup de pertes en vies humaines, cela signifie également beaucoup de dépenses d'argent qui ne sont pas en rapport avec nos capacités.

C'est la raison pour laquelle, compte tenu de tout cela, et pour ne pas être long, je vais très rapidement dire à l'Assemblée comment nous abordons la question de la santé au Sénégal et quelles sont les mesures concrètes que nous allons prendre concernant cette question.

Le Sénégal a pris très tôt très au sérieux la question du sida, ce qui fait qu'aujourd'hui le taux de prévalence est un des plus bas d'Afrique, à 0,7 %. Le Sénégal est un pays qui a pratiqué très tôt la télémédecine, quoiqu'aujourd'hui nous ne soyons plus en tête.

Maintenant, s'agissant de la question dont nous sommes saisis, je voudrais dire que nous considérons que le plus important est que les populations comprennent comment ces maladies peuvent arriver, et tout cela se classe dans la question très générale de la prévention, qui relève d'une responsabilité individuelle. D'où la nécessité de l'éducation et de la sensibilisation auprès des personnes âgées. C'est pourquoi, nous avons attribué la question de la prévention médicale mais aussi de ce que nous appelons la prévention publique, dont relève un certain nombre d'initiatives, au Département ministériel de la santé.

Je voudrais enfin dire que j'ai noté que le traitement de ces maladies exigeait des équipements plus ou moins sophistiqués qui coûtent beaucoup d'argent. Il faudrait donc que nous nous penchions sur

la question de l'acquisition de ces équipements, en les produisant peut-être localement dans nos pays en Afrique ou dans les sous-régions et que nous ayons aussi de plus en plus de spécialistes de ces questions.

Enfin, quelle que soit l'optique par laquelle on prend les questions de la santé, on arrive – en tout cas nous, au Sénégal, nous arrivons – toujours à la même conclusion : la prévention est nécessaire, au niveau général et au niveau individuel. C'est pourquoi nous proposons que la prochaine décennie soit déclarée décennie de la prévention.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alexandre Manguele, Ministre de la santé de la République du Mozambique.

M. Manguele (Mozambique) (*parle en anglais*) : Dans mon pays, les principaux problèmes de santé publique sont encore liés aux maladies transmissibles. L'impact du paludisme, du VIH/sida, de la tuberculose et des maladies qui en découlent est relativement élevé et associé à de forts taux de mortalité. Cependant, nous assistons, depuis quelques années, à une recrudescence des maladies non transmissibles liée à des facteurs environnementaux, à l'évolution des modes de vie, au développement et à l'urbanisation croissante, entre autres. C'est une situation critique qui représente un défi majeur non seulement pour le secteur de la santé, mais également pour le développement du pays.

Conscients de ce problème croissant, nous avons procédé en 2005 à la première évaluation des facteurs de risque en ce qui concerne les maladies non transmissibles chroniques, laquelle donne déjà un certain nombre de chiffres inquiétants. Ces maladies touchent les citoyens mozambicains à un stade précoce de leur vie, et mettent ainsi en péril leur participation aux processus de production du pays, en même temps qu'elles représentent pour les familles et le Gouvernement un énorme fardeau économique.

Les pays les plus pauvres et les pays dans le plus grand besoin, comme le Mozambique, ne sont pas en mesure de traiter ces nouvelles maladies, chroniques et extrêmement coûteuses. Seule une politique programmée de lutte globale contre les facteurs de risque communs à ces maladies, visant à modifier des modes de vie malsains, pourrait contribuer à la prévention primaire et à la réduction de leur incidence dans un avenir proche.

Le Mozambique a décidé d'inscrire la lutte contre ces maladies dans le cadre de sa politique sectorielle de santé et du plan quinquennal du Gouvernement. Depuis 2002, le Ministère de la santé est ainsi doté d'un service chargé de ce domaine. Un plan stratégique national de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles au Mozambique a été approuvé en 2008. En raison de la pénurie de ressources que connaît le pays, une stratégie intégrée de mise en œuvre du plan a été adoptée, afin de pouvoir rentabiliser les ressources financières et techniques, ce qui nous semble être la meilleure stratégie compte tenu des conditions actuelles. Nous avons également l'intention de redoubler d'efforts pour promouvoir la santé et mettre en œuvre, dès le premier niveau des soins de santé et de manière systématique, des tests de dépistage des facteurs de risque des maladies chroniques non transmissibles.

Pour terminer, je tiens à souligner qu'en vue de contribuer à réduire l'exposition aux facteurs de risque de maladies non transmissibles et leur degré de prévalence, ainsi que pour réduire la mortalité et améliorer la qualité de vie des citoyens mozambicains, le Gouvernement mozambicain s'engage totalement à mettre en œuvre les déclarations de Brazzaville et de Moscou. Nous espérons donc qu'à la présente Réunion, les maladies non transmissibles, y compris les maladies cardiovasculaires, les maladies respiratoires chroniques, le diabète sucré et le cancer, seront considérées comme une priorité mondiale et incluses dans les objectifs internationalement convenus, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise, S. E. M. Ali Bongo Ondimba.

Le Président Bongo Ondimba : Je voudrais d'abord féliciter l'Ambassadeur Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, et saluer aussi le bon travail qu'a effectué son prédécesseur, M. Joseph Deiss. Je félicite également M. Ban Ki-moon de sa réélection comme Secrétaire général de l'ONU et lui souhaite un bon mandat.

Depuis l'adoption en 2008 de la Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, le Gabon s'est résolument engagé à prévenir et à réduire l'impact des maladies non transmissibles, en développant des capacités et en mettant en place des

systèmes de surveillance. Le Gouvernement gabonais a pris la mesure du problème et sa politique de santé publique se concentre sur la qualité de vie des Gabonais.

Dans nos stratégies et programmes nationaux, de concert avec le secteur privé et la société civile, nous avons mis l'accent sur la prévention et sur l'éducation aux modes de vie sains. Des mesures significatives sont en vigueur, telles que la gratuité du dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle, l'interdiction de fumer dans les lieux publics et la limitation de la consommation d'alcool.

Avec le secteur privé, dans l'esprit des déclarations de Brazzaville et de Moscou, nous expérimentons le projet « SMS diabète », dont l'objectif est de fournir aux usagers de l'opérateur de téléphonie mobile des informations sur la connaissance et le contrôle du diabète. Nous avons également prévu des mécanismes nationaux de contrôle, dont un institut de cancérologie qui ouvrira ses portes en 2012, et, par ailleurs, des efforts de recherche opérationnelle portent sur la drépanocytose, au Centre international de recherche médicale de Franceville.

De nombreux défis restent à relever. Le Gabon a besoin de plus de visibilité au niveau statistique pour orienter les programmes. Également, le Gabon plaide pour des systèmes de surveillance épidémiologique plus efficaces pour un meilleur suivi de l'impact des maladies non transmissibles sur les plans sanitaire, social et économique. De même, le Gabon attire l'attention de la communauté internationale sur les liens qui existeraient entre les produits chimiques et le développement des cancers, et fait encore appel à la responsabilité des grandes firmes de fabrication d'alcool et de tabac.

Pour terminer, je salue la tenue de la présente réunion au sommet qui nous offre l'occasion de parvenir à un consensus sur la plateforme de partenariat qu'il nous faut mettre en place pour que la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles soient des objectifs atteints dans les pays à revenus faible et intermédiaire d'ici à 2015. Mon pays soutient à cet effet la déclaration du Groupe des 77 et de la Chine et félicite le Secrétaire général de son rapport sur les maladies non transmissibles. Le Gabon adhère aux recommandations qu'il a formulées pour notre action commune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Naman Keita, Ministre de la santé de la République de Guinée.

M. Keita (Guinée) : Parallèlement aux problèmes spécifiques de santé de la mère et de l'enfant, les maladies non transmissibles constituent pour nos pays un fardeau lourd et émergent, qui vient s'ajouter au fardeau des maladies transmissibles ou infectieuses, notamment le paludisme, le VIH/sida et la tuberculose.

La situation dans notre pays, la Guinée, concernant les principales maladies non transmissibles est la suivante. La prévalence du diabète dans la population est de 5,7 % dans la ville de Conakry et de 5,6 % et 4,6 % respectivement en zone urbaine et en zone rurale en Basse-Guinée. Les trois quarts de ces cas de diabète ne sont pas diagnostiqués et la majorité des cas connus n'est pas traitée. Faute de diagnostic et de traitements adéquats, les comas liés au diabète représentent la moitié des décès des patients diabétiques et le diabète est responsable de la moitié des amputations de membres. L'hypertension artérielle concerne 35 % de la population.

Quant aux taux d'incidence des principaux cancers, ils sont les suivants : 48 cancers de l'utérus pour 100 000 femmes; 14 cas de cancer du sein pour 100 000 femmes; 32 cas de cancer du foie pour 100 000; 16 cas de cancer de la prostate pour 100 000 hommes. La prévalence de l'asthme bronchique est de 12 % en milieu scolaire et de 5 % dans la population générale. En ce qui concerne la drépanocytose, diagnostiquée par le test de dépistage d'Emmel, elle concerne 12 % des examens réalisés. En outre, l'association de plusieurs maladies non transmissibles chez un même patient n'est pas rare. Ces maladies, quand elles ne tuent pas, sont responsables d'évacuations sanitaires coûteuses et peu efficaces car il s'agit d'infections chroniques.

Compte tenu du poids important des maladies non transmissibles et de leur impact sur le développement, le Gouvernement guinéen a pris, avec l'appui de ses partenaires techniques, notamment l'Organisation mondiale de la Santé, les mesures prioritaires suivantes : concertation et engagement de tout le Gouvernement; appui au programme national intégré de prévention et de contrôle des maladies non transmissibles en ressources humaines, matérielles et financières; mobilisation des ressources financières allouées à partir du budget national pour les maladies non transmissibles à la hauteur du fardeau.

Nous gardons l'espoir que cette assemblée mondiale pourra être un soutien fort pour améliorer la situation sur le plan des maladies non transmissibles, à travers, notamment, une réduction des décès, des comas, des amputations et des paralysies. Nous comptons sur ces mesures concertées pour assurer la réussite et la pérennité de la lutte contre les maladies non transmissibles. Vive la coopération internationale!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M^{me} Kamla Persad-Bissessar, Premier Ministre de la République de Trinité-et-Tobago.

M^{me} Persad-Bissessar (Trinité-et-Tobago) (*parle en anglais*) : J'aimerais poser une question aux participants de la présente Réunion de haut niveau aujourd'hui, en leur demandant d'indiquer, en levant la main, combien souffrent ou ont un membre de leur famille qui souffre de l'une de ces maladies non transmissibles. Le nombre de personnes qui ont levé la main illustre bien la portée du débat extrêmement important que nous tenons aujourd'hui.

Cette assemblée de dirigeants mondiaux, de diplomates, d'organisations intergouvernementales et de représentants de la société civile est le lieu de souligner l'importance de la formulation d'une stratégie globale en vue de faire face aux défis les plus pressants que nous lançent les maladies non transmissibles.

Les incidences de ces maladies sur nos populations ne peuvent plus, désormais, être considérées comme relevant de la simple crise sanitaire. Le Gouvernement trinidadien, qui a reconnu l'importance du défi à relever, a mis en place des mesures de prévention et de traitement des personnes souffrant de maladies non transmissibles.

Nous avons enregistré quelques succès et fait d'importants progrès dans le domaine de la santé publique. Nous avons ainsi pu réduire la mortalité infantile, éradiquer la polio et éliminer pratiquement des maladies infantiles telles que la rougeole et la diphtérie, grandes causes de morbidité et de mortalité infantiles, grâce à des programmes énergiques de soins de santé primaires.

Toutefois, nos statistiques sur la dernière décennie montrent que les maladies cardiaques, à l'origine de 25 % des morts, demeurent la première cause de mortalité. L'incidence du diabète, tout juste inférieure à 14 %, s'est maintenue à un niveau

relativement constant. L'incidence des cancers a légèrement augmenté, passant de 12,7 à 13,8 %. En ce qui concerne les maladies vasculaires cérébrales, toutefois, on note une baisse de 1 %, de 10 à 9 %.

Une proportion importante de notre produit intérieur brut va aux soins aux personnes atteintes de maladies non transmissibles. Il faut ajouter à ce coût économique le fardeau social que représentent pour les familles et les collectivités les nombreux problèmes auxquels elles doivent faire face en raison de ces maladies. Citons notamment les handicaps, les incapacités de travail et les soins à apporter aux malades et aux personnes vulnérables, ainsi que les facteurs de risque sociaux d'ordre culturel, éducatif, environnemental, urbanistique ou professionnel, qui, tous, accroissent le risque de développer une maladie non transmissible.

La Trinité-et-Tobago est à l'avant-garde de ceux qui prônent des mesures aux niveaux national, régional et international centrées sur le problème de développement d'envergure mondiale que constituent les maladies non transmissibles. Le pays a pris l'initiative politique, et proposé à cet organe, de convoquer une réunion de haut niveau consacrée à cette question. Par la suite, notre délégation auprès de l'Organisation des Nations Unies a pris une part active, aux côtés de délégations représentant la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les autres États Membres, aux délibérations qui ont permis de jeter les bases de la présente réunion. Nous n'en considérons pas moins nos efforts au niveau multilatéral comme venant seulement en complément de ce que nous nous voyons obligés de faire sur le plan intérieur.

Au niveau national, nous avons conçu un certain nombre de programmes de lutte contre les maladies non transmissibles. Vendredi dernier encore, nous avons nommé de nouveaux membres au sein du Comité d'action sur les maladies chroniques non transmissibles du Forum des partenaires. L'objectif de ce comité est de faire œuvre à la fois de catalyseur et de mécanisme plurisectoriel en faveur de la santé et de la réduction du fardeau des maladies chroniques.

Nous avons également formulé des projets destinés à permettre à l'ensemble de la population, toutes catégories confondues, et en particulier aux catégories les plus vulnérables, de se procurer les médicaments nécessaires. Ces médicaments sont mis à disposition de la population à titre non onéreux dans le

cadre de notre Programme d'aide pour les maladies chroniques.

En tant qu'État partie à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour la lutte antitabac, nous avons mis en œuvre des lois interdisant, entre autres, de fumer dans les lieux publics fermés; de faire la publicité ou la promotion, ou de proposer le parrainage, de produits du tabac; et enfin, de vendre des produits du tabac à des mineurs.

J'aimerais, pour terminer, poser cette question : que devons-nous faire? Nos intentions sont sérieuses : c'est pour cela que nous sommes ici et c'est pour cela que cette Réunion a lieu. Et que pouvons-nous faire? Je propose ce qui suit : nous devons reconnaître que les risques liés aux maladies non transmissibles n'ont pas d'origine médicale et exigent donc, outre des solutions médicales, des solutions non médicales. En conséquence, nous devons redéfinir le problème. Nous devons faire évoluer le dialogue et axer notre attention sur les déterminants sociaux de la santé pour gagner la guerre contre les maladies non transmissibles. Pour les raisons que nous venons de citer, nous estimons que les États Membres doivent renforcer les systèmes et les services de dépistage précoce, de traitement et de réadaptation. Il faut mettre l'accent sur la recherche des causes humaines des maladies non transmissibles, sur la réduction des facteurs de risque et sur la protection de l'avenir de nos enfants.

Mon pays approuve pleinement la mise au point de la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles. On pourra prévenir et maîtriser ces maladies si l'ONU s'associe aux États Membres pour faire reculer leur incidence et leur prévalence parmi nos populations. Pour cela il faut mobiliser des ressources financières et autres qui, dans nombre de pays en développement, ne sont pas forcément disponibles. Pour atteindre ces objectifs, je demande instamment à l'Assemblée générale d'adopter les propositions suivantes.

La première consiste à appuyer la définition de cibles mondiales en matière de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles, le but pouvant être de réduire de 25 % leur prévalence d'ici à 2025. La deuxième consiste à redéfinir les maladies non transmissibles afin qu'elles soient considérées comme des facteurs de risque pour le développement. La troisième consiste à mettre en place un groupe de travail scientifique et technique chargé de déterminer un programme de recherche sur les maladies non

transmissibles et de définir le cadre au sein duquel la communauté mondiale mènera son action et mesurera l'efficacité de ses efforts à tous les niveaux. À cet égard, le Secrétaire général pourrait envisager de nommer un envoyé spécial sur les maladies non transmissibles.

Enfin, le Gouvernement trinidadien reste déterminé à collaborer avec l'ONU, les autres organisations intergouvernementales, les membres de la société civile et d'autres partenaires pour mettre en œuvre toute stratégie mondiale concertée visant à prévenir et à maîtriser l'incidence des maladies non transmissibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Cheikha Hasina, Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh.

Cheikha Hasina (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je suis heureuse de prendre la parole devant l'Assemblée générale sur la question des maladies non transmissibles, qui représentent une menace de plus en plus grande pour le développement du Bangladesh et du monde entier. J'espère que notre réunion d'aujourd'hui nous permettra d'éveiller les consciences et d'œuvrer plus efficacement à l'élaboration de démarches communes en matière de lutte contre les maladies non transmissibles.

La croissance démographique ininterrompue de l'humanité et sa soif perpétuelle de prospérité économique laissent parfois peu de place aux questions environnementales et sanitaires, et ce, aux lourds dépens de la santé de nos populations. Les exigences toujours plus grandes placées sur l'agriculture et sur l'industrie ont entraîné une exploitation non viable des ressources naturelles, la pollution, l'urbanisation et la dégradation de l'environnement. Ces nouvelles conditions ont quant à elles favorisé la recrudescence de maladies non transmissibles telles que les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies pulmonaires et le cancer. Les maladies non transmissibles sont aujourd'hui à l'origine de 60 % des décès dans le monde et de 61 % des décès au Bangladesh.

Malheureusement, les programmes de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles ne sont pas des priorités de l'action nationale et internationale. Il est cependant de plus en plus évident que nous ne pouvons plus nous permettre d'ignorer ces problèmes. Dans le cadre de la lutte contre les maladies non transmissibles, nous devons prêter davantage attention

à l'utilisation des additifs alimentaires, des produits chimiques, des résidus polluants, des enzymes et des hormones, et nous devons même tenter de limiter le recours excessif aux antibiotiques.

Les maladies non transmissibles touchent indifféremment pays riches et pays pauvres et frappent principalement la population active, ce qui fait peser un lourd fardeau social et économique sur les familles. Les décès sont souvent prématurés et interviennent après une longue période de souffrance. Elles entraînent des dépenses supplémentaires, que les familles couvrent en réduisant leur consommation de produits de base, en empruntant de l'argent et en vendant des biens. À court d'argent, les foyers touchés doivent souvent se rabattre sur des aliments de moins bonne qualité, ce qui a un impact sur le développement global de leurs enfants. Cette épidémie silencieuse plonge les individus dans la pauvreté et ralentit la croissance économique, en particulier dans les pays pauvres tels que le nôtre.

Heureusement, nous pouvons prendre des mesures très simples pour maîtriser les maladies non transmissibles. Nous devons lutter contre le tabagisme et réglementer le secteur non contrôlé des aliments et des boissons. Nous devons également faire un travail d'information et expliquer en quoi consiste une alimentation équilibrée et encourager l'activité physique. La limitation de la pollution, les technologies propres et les pratiques écologiques de gestion des déchets sont également fondamentales, tout comme l'ouverture d'établissements sanitaires.

Dans le monde en développement, les systèmes de santé sont limités aux soins de santé primaire, auxquels s'ajoute un petit nombre d'hôpitaux où les médecins peuvent prendre en charge les patients atteints de maladies non transmissibles. Les centres de santé privés proposent des services qui sont soit inadaptés soit inabordables. Il faut donc ouvrir davantage d'établissements sanitaires et d'hôpitaux spécialisés dans la lutte contre les principales maladies non transmissibles, notamment le cancer, les maladies cardiaques et pulmonaires et les maladies mentales.

Ces dernières années, le Bangladesh a consacré davantage de ressources à la lutte contre les maladies non transmissibles et a augmenté les taxes sur la vente de tabac, interdit de fumer dans les lieux publics, créé des associations de lutte contre le diabète dans les villes et lancé des programmes communautaires de

promotion de la santé mentale et de prévention de la cécité dans les zones rurales.

Nous sommes également en train de construire des hôpitaux spécialisés et d'inciter le secteur privé à construire des installations de santé modernes. Nous avons par ailleurs pris des mesures d'envergure pour incorporer l'autisme et d'autres troubles du développement à notre programme de soins de santé existant.

En juillet, nous avons accueilli une conférence internationale de haut niveau sur l'autisme à Dacca et avons également créé une coalition régionale. La Déclaration de Dacca préconise une action immédiate en vue d'améliorer l'accès aux services de santé et de garantir une prise en charge adaptée et en temps voulu des traitements et des soins. Elle appelle également à la mobilisation de davantage de ressources humaines et financières en vue de fournir des soins de santé aux enfants atteints de troubles du développement.

Les problèmes liés aux maladies non transmissibles appellent la mobilisation de ressources suffisantes, qui peuvent être obtenues au moyen de partenariats entre secteurs public et privé. Le *Rapport sur la santé dans le monde* de 2010 aborde à juste titre les questions des financements novateurs et de l'assurance médicale. Malgré tout, il n'en demeure pas moins que nous avons besoin d'un appui sans réserve et de ressources supplémentaires de la part de tous nos partenaires de développement. Faciliter le transfert de technologie et garantir l'accès à des médicaments de prix abordable sont des priorités. De fait, c'est en passant outre nos considérations nationales que nous pourrions ensemble prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles et atteindre nos objectifs communs en matière de santé et de développement.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ralph E. Gonsalves, Premier Ministre de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

M. Gonsalves (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Saint-Vincent-et-les Grenadines souscrit sans réserve à la déclaration faite au nom de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) par S. E. le Président de la République du Suriname. Le temps de parole alloué durant cette réunion de haut niveau étant limité, mes observations ne chercheront pas à être exhaustives, mais seulement à renforcer ce qui a déjà été dit sur cette importante question.

M. Thomson (Fidji), Vice-Président, assume la présidence.

Il y a quatre ans, la déclaration que j'avais préparée pour le débat général de la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale se lisait notamment comme suit :

« Les coûts associés au traitement de l'épidémie de maladies non transmissibles chroniques sont énormes et pèsent lourdement sur nos budgets déjà grevés des soins de santé. Saint-Vincent-et-les Grenadines a donc déclaré la guerre aux maladies non transmissibles chroniques, et pris les premières mesures pour mettre au point une stratégie globale visant à lancer une révolution sanitaire par et pour nos citoyens. Cela s'inscrit dans une stratégie régionale bien définie par les membres de la CARICOM. À cette fin, nous exhortons l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la Santé à s'associer aux nations des Caraïbes pour élaborer des stratégies effectives de lutte contre ces maladies débilantes dues au mode de vie. »

Aujourd'hui, j'ai le plaisir de prendre la parole devant une réunion de haut niveau consacrée expressément à l'épidémie de maladies non transmissibles. Je remercie mes collègues chefs d'État et de gouvernement de la CARICOM d'avoir insisté pour inscrire cette question à l'ordre du jour international. En septembre 2007, nous avons publié une déclaration intitulée « *Uniting to stop the epidemic of chronic non communicable diseases* » (Unis pour arrêter l'épidémie des maladies chroniques non transmissibles), à la veille du premier sommet des chefs de gouvernement consacré uniquement aux maladies non transmissibles. J'apprécie également la solidarité et la prévoyance des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui ont fait une déclaration importante sur la lutte contre les maladies non transmissibles, lors de la réunion tenue en 2009 à Trinité-et-Tobago. L'excellent discours prononcé tout à l'heure par le Premier Ministre de Trinité-et-Tobago a été le reflet de certaines de ces considérations et préoccupations.

Nous nous devons également de féliciter les Ambassadeurs du Luxembourg et de l'île sœur de la Jamaïque pour le travail énergique qu'ils ont mené en faveur de la cofacilitation du processus de négociations

qui a abouti à notre Déclaration politique sur les maladies non transmissibles (résolution 66/2).

Le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-les Grenadines tiennent également à remercier les gouvernements qui nous ont aidés à formuler et mettre en œuvre notre propre révolution sanitaire. Nous remercions tout particulièrement l'Union européenne et les Gouvernements cubain et taïwanais, dont les efforts récents en vue de participer à l'Assemblée mondiale de la Santé illustrent leur attachement profond aux questions internationales de santé.

Mais le moment n'est pas venu de se féliciter. Le moment est venu pour la communauté internationale de relever ses manches collectives afin de confronter une épidémie qui est corrigible, réversible et traitable. Cette manifestation de haut niveau n'est pas l'apogée de nos efforts, mais simplement le début d'actions intenses, pointues et coordonnées portant sur l'impact sanitaire et développemental des maladies non transmissibles, notamment dans les pays pauvres et à revenu intermédiaire.

La raison pour laquelle cette réunion a lieu ici, à l'Assemblée générale à New York, et non pas au siège de l'Organisation mondiale de la Santé en Suisse, est que les répercussions de l'épidémie de maladies non transmissibles sont bien plus larges que le secteur de la santé ou que la santé des personnes hélas affligées par des maladies non transmissibles. Il faut mettre en relief la dimension développementale de cette épidémie et y remédier. Nous devons traiter en particulier des pressions immenses que le traitement des maladies non transmissibles exerce sur les budgets de santé des pays en développement. Nous ne pouvons pas ignorer non plus l'impact disproportionné de cette épidémie sur les populations pauvres et sur les États en développement, ou ses effets négatifs évidents sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. C'est pourquoi notre riposte face à l'épidémie de maladies non transmissibles doit être multiple et coordonnée.

À cet égard, si je juge encourageant le consensus international sur la Déclaration politique émanant de cette réunion, ce n'est pas suffisant. Notre consensus politique aujourd'hui doit lancer un processus de suivi énergétique et un plan d'action détaillé qui permettront de fournir de l'aide aux hôpitaux locaux et aux dispensaires; de reconnaître que la flexibilité inhérente à l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce peut et doit être appliquée à

l'épidémie de maladies non transmissibles; de consacrer l'aide au développement au renforcement de la prévention et du traitement des maladies non transmissibles; et de collaborer aux campagnes d'éducation et de sensibilisation visant à lutter contre ces maladies.

Nous devons également examiner le rôle de l'État et de la société civile dans la promotion d'un mode de vie sain et la protection des citoyens contre les nuisances environnementales et les déséquilibres commerciaux qui font qu'un hamburger, des frites et une boisson gazeuse importés sont moins chers et plus facilement accessibles qu'un repas nutritif produit localement.

Hippocrate disait : « Un homme sage devrait considérer la santé comme le plus grand bienfait de l'humanité ». Si, ensemble, nous pouvons protéger et préserver ce bienfait, les avantages perdureront bien au-delà de la longévité et de la productivité des particuliers. Les conséquences seront positives pour les économies, les sociétés et les perspectives de développement des pays et des régions. Je souhaite un plein succès à cette réunion de haut niveau.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Freundel Stuart, Premier Ministre et Ministre de la sécurité nationale de la Barbade.

M. Stuart (Barbade) (*parle en anglais*) : J'ai le privilège extraordinaire de prendre la parole au cours de cette réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, une question d'une importance critique pour la Barbade et les pays des Caraïbes. Les Caraïbes sont la région des Amériques la plus touchée par l'épidémie de maladies non transmissibles. Ces maladies, responsables de plus de deux tiers des décès et des problèmes de santé, imposent un fardeau intenable à nos fragiles économies. Les acquis sociaux et économiques réalisés dans la région des Caraïbes ces cinq dernières décennies risquent d'être réduits à néant sans une intervention immédiate, effective et agressive.

Très préoccupés par cette situation, les dirigeants de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) ont convoqué en 2007 un sommet sans précédent sur les maladies non transmissibles chroniques qui a abouti à la Déclaration de Port-of-Spain : « Uniting to stop the epidemic of chronic non communicable diseases » (Unis pour arrêter l'épidémie des maladies chroniques non transmissibles). De plus, cela a été l'occasion pour

les États membres de la CARICOM d'inscrire la question des maladies non transmissibles à l'ordre du jour de l'ONU.

On estime qu'un Barbadien sur quatre est atteint d'une maladie non transmissible. Les taux croissants d'obésité, une alimentation peu saine, le manque d'exercice physique et d'autres facteurs de risque liés à un changement culturel de notre mode de vie devraient contribuer à l'augmentation de l'incidence des maladies non transmissibles chez un individu sur trois d'ici 2025. Cette réalité, conjuguée au vieillissement de plus en plus marqué de la population, fait qu'il est essentiel pour un petit État insulaire en développement comme la Barbade de se fixer des buts et objectifs réalistes à atteindre en matière de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles.

Motivé par les problèmes sanitaires et socioéconomiques considérables posés par les maladies non transmissibles, le Gouvernement barbadien a, au cours des cinq dernières années, pris des mesures spéciales ciblées. La Barbade a créé un service de lutte contre les maladies chroniques non transmissibles. Les ressources financières consacrées à la lutte contre les maladies liées au mode de vie – dont le diabète, l'hypertension, les maladies cardiaques, respiratoires et le cancer – ont augmenté de plus de 50 %. Notre capacité de surveillance des maladies chroniques a considérablement été améliorée grâce à la création du Registre national de la Barbade, le premier du genre dans les Caraïbes orientales. Cet organisme démographique référencera tous les nouveaux cas d'apoplexie, d'accidents coronariens aigus et de cancer, et sera un instrument essentiel qui nous permettra de prendre des décisions éclairées sur les politiques et programmes à mettre en place.

Les mesures prises par les pouvoirs publics en ce qui concerne l'alimentation comprennent l'élaboration de directives nutritionnelles pour instaurer une alimentation saine et nutritive dans les écoles et l'application d'un « National Nutrition Improvement and Population Salt Reduction Programme » (Programme national d'amélioration de la nutrition et de réduction de la consommation de sel). Des consultations ont commencé avec les entreprises de produits alimentaires et de boissons dans le souci d'offrir des choix plus sains à nos citoyens.

La Barbade est résolue à travailler avec le secteur privé et la société civile sur ces problèmes et appuie résolument la mise en place de mécanismes pour

permettre à la société civile de jouer un rôle appréciable dans la lutte contre les maladies non transmissibles dans le monde entier et d'être fortement associé à la fixation des objectifs et des délais.

La Barbade demeure fermement attachée à la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac, comme le témoigne la promulgation de lois interdisant de fumer dans les lieux publics et interdisant la vente de produits du tabac aux mineurs.

Le processus qui a commencé au sommet de 2007 à Port of Spain a réussi à inscrire les maladies non transmissibles dans les objectifs de développement mondiaux. L'ampleur de l'épidémie et de ses effets dévastateurs sur le développement socioéconomique, notamment le développement socioéconomique des pays en voie de développement, est désormais davantage reconnue.

La Déclaration politique que nous venons d'adopter (résolution 66/2, annexe) ne reflète pas totalement nos attentes. Toutefois, il s'agit d'une bonne plateforme pour l'examen en cours par l'Assemblée générale des répercussions des maladies non transmissibles sur les plans du développement et autres. Nous espérons que, grâce à ce processus, les pays en développement comme la Barbade pourront bénéficier de la coopération internationale dans la poursuite de l'action que nous menons pour faire face au fardeau économique provoqué par ces maladies, qui, depuis une décennie, représente 5,3 % de notre produit intérieur brut. Le soutien apporté à la formation, à la recherche-développement, au contrôle de qualité, à la surveillance et à l'évaluation aidera énormément la Barbade et les autres petits États insulaires en développement dans notre action face aux problèmes posés par les maladies chroniques non transmissibles.

Une action multiseCTORielle urgente et une coordination politique sont nécessaires pour prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles. J'aimerais souligner, tandis que nous allons de l'avant, qu'il est impératif de prendre des décisions fondamentales incluant la responsabilisation, la présentation de rapports et un partage systématique d'informations sur les résultats obtenus. Nous devons accorder une plus grande priorité aux maladies non transmissibles dans les objectifs de développement mondiaux. La Barbade envisage avec plaisir de collaborer avec ses partenaires dans ses interventions en cours contre cette épidémie.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Commodore Bainimaram, Premier Ministre de la République des Fidji.

M. Bainimarama (Fidji) (*parle en anglais*) : Alors que nous sommes réunis à l'occasion de la présente Réunion de haut niveau sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles, il est clair que les maladies non transmissibles sont une épidémie mondiale. Elles sont la cause principale des décès dans le monde. Les statistiques sont effarantes : les maladies non transmissibles sont la cause de plus de 63 % des décès dans le monde. Dans la région du Pacifique occidental, 30 000 personnes meurent chaque jour à cause de maladies non transmissibles. Dans mon propre pays, les Fidji, 80 % des maladies, des handicaps et des décès sont imputables aux maladies non transmissibles.

Ces chiffres sont éloquentes. Il est évident que les décès prématurés causés par les maladies non transmissibles réduisent la productivité et la croissance économique et posent des problèmes sociaux considérables dans la plupart des pays. Les maladies non transmissibles ne sont, par conséquent, pas uniquement un problème de santé, mais aussi un problème de développement et une préoccupation économique.

La région du Pacifique, dont les Fidji, a décrété que les maladies non transmissibles sont une crise exigeant une action urgente. Nous sommes conscients du fardeau croissant des maladies non transmissibles et de leurs répercussions socioéconomiques sur nos nations. Toutefois, nous reconnaissons que c'est aux Gouvernements nationaux qu'il incombe au premier chef de faire face à cette épidémie mondiale.

Conscient de cela, le Gouvernement fidjien a mis en place un Plan stratégique contre les maladies non transmissibles pour la période 2010-2014, intitulé « From womb to tomb with a double-edged sword – everyone's business » (Du ventre de la mère à la tombe avec une épée à double tranchant – nous sommes tous concernés). Les Fidji ont adopté le modèle « 3M » (« mouth, muscle, medicine », bouche, muscle, médicaments) pour prévenir et maîtriser les maladies non transmissibles, dont une communication stratégique sur la santé et des déterminants sociaux constituent la base.

Notre approche « du ventre de la mère à la tombe », ainsi que l'accent porté sur les objectifs 4 et 5

du Millénaire pour le développement dans notre système de prestations sanitaires, est également en consonance avec le plan d'action du Gouvernement pour faire en sorte que les femmes et les enfants puissent avoir accès à des services de santé de qualité. Nos activités stratégiques portent notamment sur les politiques, l'environnement physique, les modes de vie et les services médicaux qui mettent plus d'accent sur la sensibilisation, le contrôle et l'évaluation. Cette démarche stratégique est en même temps une démarche multisectorielle, car elle appelle la participation de l'ensemble des services du Gouvernement et la société entière.

Les Fidji sont attachées à ce plan multisectoriel et à sa pleine mise en œuvre au cours des prochaines années. En œuvrant en faveur de la prévention et de la maîtrise des maladies non transmissibles dans notre pays, nous sommes conscients que nous contribuons à régler le problème des maladies non transmissibles à l'échelon mondial. À cet égard, les Fidji ont été l'un des premiers pays au monde à recevoir un prix de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en raison de leurs initiatives en faveur de collectivités sans tabac, qui sont aujourd'hui au nombre de quatre dans notre pays. En outre, les Fidji sont l'un des premiers pays du monde à avoir réalisé les première et seconde enquêtes STEPS de l'OMS sur les maladies non transmissibles.

Nous estimons qu'il est essentiel que la communauté mondiale œuvre de concert pour appuyer les efforts nationaux. Tous les pays ne disposent pas des mêmes capacités de faire face aux maladies non transmissibles. Il est nécessaire de renforcer la coopération internationale. L'appui des organisations et des partenaires internationaux concernés au renforcement de l'assistance technique, au transfert de technologies, au renforcement des capacités et à l'accès à des médicaments génériques de bonne qualité renforcerait les efforts nationaux de lutte contre les maladies non transmissibles.

Les Fidji espèrent que la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe) adoptée à la présente Réunion de haut niveau nous met, en tant que communauté mondiale, sur la bonne voie pour combattre efficacement et juguler le danger que représentent les maladies non transmissibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Hubert Alexander Ingraham, Premier Ministre

et Ministre des finances du Commonwealth des Bahamas.

M. Ingraham (Bahamas) (*parle en anglais*) : Mon gouvernement se réjouit de participer à cette Réunion historique de haut niveau de l'Assemblée qui reconnaît pour la première fois le fardeau croissant que représentent les maladies non transmissibles et leurs répercussions socioéconomiques.

Les maladies non transmissibles sont une épidémie dans mon pays, les Bahamas. Cette épidémie pèse de plus en plus lourd sur notre système de santé. Aux Bahamas, la moitié des lits des hôpitaux publics sont occupés par des personnes atteintes de maladies non transmissibles, dont la durée moyenne d'hospitalisation est de sept jours. Dans le plan national que nous mettons en œuvre pour les médicaments délivrés sur ordonnance 80 % du budget est consacré à l'achat de médicaments pour l'hypertension et le diabète. La moitié des décès de personnes âgées d'au moins 45 ans et 60 % du nombre total de décès sont imputables à cette épidémie de maladies non transmissibles. Les coûts de santé et socioéconomiques associés à ce fléau sont énormes.

Pour faire face au double fardeau des maladies non transmissibles et des maladies transmissibles, mon gouvernement a pris des mesures pour : renforcer les services de soins de santé primaires en prévoyant un spécialiste de la médecine familiale au sein de chaque centre de soins de santé primaires; permettre un meilleur accès aux médicaments aux fins de la maîtrise des maladies non transmissibles, dans le cadre d'un plan portant sur les médicaments délivrés sur ordonnance; promouvoir des modes de vie sains et démontrer qu'une plus grande activité physique et un régime alimentaire équilibré peuvent diminuer la dépendance aux médicaments délivrés sur ordonnance; faciliter les programmes favorisant une prise en charge personnelle des patients; établir des partenariats avec les organisations non gouvernementales et les associations confessionnelles pour la mise en place de programmes visant un plus grand bien-être au travail et au sein des collectivités; élaborer une politique et des directives nationales sur l'alimentation et la nutrition et améliorer la coordination des services en nommant un responsable de la coordination des activités liées aux maladies non transmissibles et en créant un comité des parties concernées par ce problème.

Tout en reconnaissant l'important rôle d'impulsion joué par l'Organisation des Nations Unies

et l'Organisation mondiale de la Santé à l'appui des efforts de réduction de la prévalence des maladies non transmissibles, nous recommandons vivement l'augmentation des allocations budgétaires régionales et internationales; un meilleur accès à la formation relativement à l'élaboration des politiques, à leur suivi et à leur évaluation, ainsi qu'à leur coordination au sein des systèmes de santé; la modification des politiques en vue de favoriser une participation intersectorielle aux initiatives visant à prévenir les maladies non transmissibles et la diffusion des pratiques optimales en matière d'échanges et de techniques de commercialisation.

Pour endiguer cette épidémie, nous devons encourager chacun à une modification de ses propres modes de vie, et opter pour des modes de vie sains et des aliments appropriés pour nos enfants. Mon gouvernement salue les initiatives prises en vue de réduire le taux croissant d'obésité chez les enfants. Nous devons continuer à nous attaquer aux problèmes de santé auxquels nous sommes confrontés. Nous le devons aux générations futures.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Sibusiso Barnabas Dlamini, Premier Ministre du Royaume du Swaziland.

M. Dlamini (Swaziland) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée au nom de S. M. le Roi Mswati III, Chef d'État du Royaume du Swaziland, pour lui faire part de nos opinions et de nos expériences au sujet de la prévention et de la maîtrise des maladies non transmissibles.

Au Swaziland, la situation est très préoccupante en ce qui concerne les maladies non transmissibles. D'après le rapport statistique annuel de 2009 publié par le Ministère de la santé, les données sur les malades ambulatoires obtenues auprès de tous les centres de santé indiquent que l'hypertension et les maladies cardiaques ont été respectivement à l'origine de 33 000 et de 3 000 consultations. Quarante-trois pour cent des cas d'hypertension ont été diagnostiqués dans les centres de santé primaire, tandis que 39 % des maladies cardiaques ont été diagnostiquées dans les centres de santé tertiaire. Environ 15 % de notre population est atteinte de diabète.

L'enquête STEPS menée en 2008, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), a révélé que le risque de souffrir de maladies non transmissibles

était de 32 % pour les citoyens swazis âgés de 25 à 35 ans tandis qu'il atteignait 50 % pour la catégorie des 45 à 55 ans. Cette enquête a également révélé que les taux de pression artérielle étaient de plus en plus élevés au sein de la population jeune, et que le taux d'obésité était de 26 %. Il ne fait aucun doute que cette situation exige sans tarder la plus grande attention.

En dépit de divers défis, le Royaume du Swaziland est résolu à réaliser les six objectifs du Plan d'action 2008-2013 pour la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles. À cette fin, nous avons mis en place un programme national de lutte contre les maladies non transmissibles qui privilégie la sensibilisation du public et l'amélioration de la prise en charge des patients. Notre programme national comprend des activités de promotion de la santé dans les médias, par des activités organisées au sein des collectivités et dans le cadre de partenariats avec les acteurs concernés, axées sur la réduction des facteurs de risque et la promotion des modes de vie sains. Le Ministre de la santé élabore aussi actuellement la politique nationale de lutte contre les maladies non transmissibles et le plan stratégique de lutte contre les maladies non transmissibles. Les interventions futures seront fondées sur les piliers suivants : veille, sensibilisation du public, interventions ciblées, dépistage précoce, meilleure prise en charge des patients, soins palliatifs et recherche.

Le partenariat est un élément indispensable à la mise en œuvre efficace de notre programme de lutte contre les maladies non transmissibles. Tous les secteurs seront encouragés à adopter une démarche multisectorielle, le Ministère de la santé jouant le rôle de coordonnateur. Les partenaires de développement, y compris les organismes des Nations Unies, seront appelés à fournir un appui technique et financier à cette initiative importante du Gouvernement, et à l'aider à renforcer ses capacités.

L'un des partenaires les plus engagés aux côtés du Royaume du Swaziland est Taiwan, et nous applaudissons à cet égard à la mesure positive prise par l'OMS, qui a invité, depuis 2009, Taiwan à participer à l'Assemblée mondiale de la Santé en tant qu'observateur. La participation, ces trois dernières années, de spécialistes de Taiwan à l'Assemblée mondiale de la Santé a contribué à renforcer le réseau sanitaire et médical international.

J'aimerais, pour terminer, citer un passage du Plan d'action 2008-2013 de l'OMS pour la Stratégie

mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles, auquel j'adhère totalement et que j'appuie pleinement :

« Nous savons quels sont les remèdes et quel est le prix à payer, et nous savons aussi qu'aucun pays n'est à l'abri. Nous disposons d'un Plan d'action pour éviter des millions de décès prématurés et contribuer à faire en sorte que des millions d'autres personnes jouissent d'une meilleure qualité de vie. »

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. Lord Tu'ivakano of Nukunuku, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Royaume des Tonga.

Lord Tu'ivakano (Tonga) (*parle en anglais*) : Pour de nombreux États et territoires insulaires du Pacifique, y compris les Tonga, le chiffre de 75 % de décès attribuables aux maladies non transmissibles est d'ores et déjà, hélas, une réalité. Dans son *Rapport sur la santé dans le monde 2002*, l'Organisation mondiale de la Santé estimait qu'en 2005, les maladies non transmissibles seraient à l'origine de 60 % de la totalité des décès dans le monde, pour atteindre 75 % d'ici à 2020.

Les pays du Pacifique se classent dans les 10 premiers pays d'un certain nombre d'indicateurs dont aucun pays ne pourrait s'enorgueillir et auquel aucun ne saurait aspirer. Parmi ces indicateurs figurent les pays ayant le plus fort taux d'obésité et ceux où le taux de prévalence du diabète est le plus élevé. L'évolution de notre milieu de vie a modifié nos modes de vie et entraîné cette crise des maladies non transmissibles.

À la réunion des dirigeants des pays membres du Forum des îles du Pacifique tenue récemment à Auckland (Nouvelle-Zélande), ceux-ci, dans la déclaration sur les maladies non transmissibles, ont exprimé la profonde préoccupation actuelle face aux proportions d'épidémie prises par ces dernières et à la crise humaine, sociale et économique qu'elles entraînent, et qui appelle d'urgence une réponse globale. Cette déclaration a fait écho au Communiqué de Honiara consacré au défi des maladies non transmissibles dans la région du Pacifique, dans lequel les Ministres de la santé des pays du Pacifique se sont dits extrêmement préoccupés par la propagation rapide des maladies non transmissibles dans les États du

Pacifique et ont appelé à accorder une attention urgente à cette question.

Aux Tonga, les maladies non transmissibles sont essentiellement le principal problème de santé publique que nous connaissons. Quatre-vingt-dix pour cent de la population adulte est en surpoids ou obèse, et 40 % des adultes souffrent de diabète ou présentent des signes de diabète. Quatre des cinq premières causes de décès sont liées aux maladies non transmissibles. Des données récentes indiquent également que ces maladies sont la cause, ces dernières années, d'une diminution notable de l'espérance de vie.

Le Gouvernement des Tonga est conscient du fléau que représentent les maladies non transmissibles et des effets de l'inaction. Aussi avons-nous pris les mesures suivantes pour lutter contre ce problème.

Premièrement, la question des maladies non transmissibles est traitée à titre prioritaire au niveau national. Ces maladies font partie en effet des neuf objectifs prioritaires du cadre de développement stratégique du Gouvernement tongan, qui participe de nos efforts en vue de la réalisation des objectifs pertinents du Millénaire pour le développement.

Deuxièmement, les stratégies et politiques de lutte contre les maladies non transmissibles contribuent à la mise en place d'un cadre favorisant les initiatives de renforcement du système, la recherche et les pratiques fondées sur des données factuelles, ainsi que le développement des infrastructures et des ressources humaines. Nombre de ces aspects ne peuvent être mis en œuvre de manière efficace et efficiente sans une aide extérieure.

Troisièmement, les mécanismes de financement viables sont une question problématique pour la plupart des pays en développement sinon tous, y compris les Tonga. Nous avons réussi quant à nous à créer la Fondation tongane pour la promotion de la santé. Au niveau mondial, la création d'un fonds de lutte contre les maladies non transmissibles, sur le modèle du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, serait sans doute utile.

Notre quatrième préoccupation concerne la mise en place de partenariats et le renforcement des partenariats existants, car les pays en développement ne pourront pas se lancer dans la lutte contre les maladies non transmissibles en l'absence de partenaires. Nous avons d'ores et déjà mis en place, quant à nous, de bons partenariats de travail tant au

niveau local qu'avec des partenaires de développement, y compris des organisations régionales.

Les Tonga, à l'occasion de cette importante Réunion, sont disposés à œuvrer avec tous les États Membres en faveur de la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (résolution 66/2, annexe). La présente Réunion de haut niveau représente un pas important dans la bonne direction, et il est impératif qu'elle ne se limite pas à un échange d'idées et d'expériences. Il faut absolument encourager une démarche de l'ensemble des acteurs publics et du corps social.

Le renforcement de la coopération internationale et une meilleure coordination entre partenaires permettront de multiplier nos chances de succès, en particulier lorsque les problèmes qui ont un rapport étroit avec les maladies non transmissibles, y compris le ralentissement économique mondial, les problèmes commerciaux et transfrontaliers et les changements climatiques, ne peuvent être réglés par de petits pays tels que les Tonga.

Une démarche mondiale s'impose afin de compléter les premiers travaux déjà engagés, malgré toutes leurs difficultés, par nos petits États insulaires, notamment en vue d'une accélération de la mise en œuvre de bonnes politiques en la matière. La Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac en est un importante exemple car l'accélération de sa mise en œuvre permettrait de renforcer les engagements déjà pris par de nombreux États Membres au titre de cette Convention-cadre. Nous devons également aller plus loin et lier nos déclarations aux objectifs fixés dans nos efforts concertés de lutte contre les maladies non transmissibles. Il faut aider davantage les pays en développement à renforcer les capacités de leur système et à améliorer le développement de leurs infrastructures et de leurs ressources humaines grâce à des mesures garantissant un financement durable, une recherche ciblée et des pratiques fondées sur des données factuelles.

Pour terminer, ne rien faire n'est pas une option, – pour la génération actuelle et, encore moins, pour celle de demain.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Mohammed Waheed, Vice-Président de la République des Maldives.

M. Waheed (Maldives) (*parle en anglais*) : À travers le monde, des progrès notables ont été réalisés au siècle dernier sur le plan de la croissance économique, de la santé et du niveau de vie. Ces progrès sont aujourd'hui menacés par des crises dont nous sommes responsables, à savoir les changements climatiques, la crise financière internationale, l'insécurité alimentaire et la crise des maladies non transmissibles, principalement les maladies cardiaques, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète, les cancers et les maladies respiratoires chroniques.

La recrudescence des maladies non transmissibles constitue une crise mondiale. Dans la quasi-totalité des pays, et en particulier dans les pays en développement, et dans toutes les classes sociales, hommes, femmes et enfants sont exposés à ces maladies. C'est là un obstacle majeur au développement et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous sommes consternés par les statistiques dévoilées ici par le docteur Margaret Chan, Directrice générale de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Nous saluons les efforts inlassables réalisés par l'OMS et les autres institutions des Nations Unies ainsi que par les organisations non gouvernementales afin de mobiliser la communauté internationale.

Les principaux facteurs de risque des maladies non transmissibles sont bien connus et analogues d'un pays du monde à l'autre. Or, nous pouvons parfaitement maîtriser les plus grands facteurs de risque, tels que la consommation de tabac et d'aliments riches en graisses saturées et en gras trans, en sel et en sucres. La première mesure clef pour y parvenir réside donc dans une impulsion politique ferme et soutenue au plus haut niveau. La priorité absolue de ce sommet de haut niveau sur les maladies non transmissibles doit être de raffermir notre volonté politique afin d'accélérer la mise en œuvre de tous les aspects de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et d'autres mesures indispensables pour créer un monde libéré pour l'essentiel du tabac. Il nous faut consacrer davantage d'efforts au renforcement des systèmes de santé, en mettant l'accent sur les soins de santé primaires et l'accès à des mesures de prévention d'un bon rapport coût-efficacité.

La prévention des maladies non transmissibles est également inextricablement liée aux changements climatiques et à la nécessité d'adopter des politiques à faible émission de carbone, sur lesquelles les Maldives continuent d'insister au sein des instances internationales. Des conditions et des modes de vie

sains participent d'une conception durable du développement axée sur la prévention et l'adaptation face aux effets néfastes des changements climatiques. Au niveau national, nous nous engageons à renforcer nos systèmes de santé, à générer des ressources et à allouer des fonds afin de garantir un accès universel à la prévention et à la maîtrise des maladies non transmissibles par le biais d'une collaboration multisectorielle. Aux niveaux national, régional et mondial, nous devons assumer nos responsabilités et nous charger du suivi des progrès à intervalles réguliers, sur la base des objectifs de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles.

La dispersion géographique de notre petite population sur 200 îles de l'océan Indien éparpillées sur 1 000 kilomètres pose des problèmes particulièrement épineux. Cependant, nous avons réussi à éradiquer la poliomyélite, le paludisme et beaucoup d'autres maladies infantiles. Nous sommes confiants d'être en mesure de réduire notablement le poids des maladies non transmissibles sur notre système de santé dans les années à venir. Nous avons récemment mis en place des services de télémédecine dans environ 40 de nos îles, afin de promouvoir le dépistage et le traitement précoces. Nous avons adopté de nouvelles lois visant à contrôler la vente et la consommation de tabac. Nous redessignons nos centres urbains afin d'y aménager des aires de loisirs, et nous travaillons avec la société civile afin de sensibiliser la population et de promouvoir des modes de vie sains. Le soutien que nous avons reçu de la part de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale a immensément contribué aux succès rencontrés dans le domaine de la santé publique aux Maldives. Cet appui sera important pour la poursuite de nos efforts de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles.

La communauté internationale ne saurait laisser passer cette occasion. Elle doit poursuivre sur cette lancée en vue d'atteindre son objectif de réduction des décès prématurés et des handicaps dus aux maladies non transmissibles, et partant, de contribuer à améliorer la santé mondiale dans les prochaines années. Nous avons cette obligation envers les générations futures. Je remercie l'Assemblée de son soutien unanime à la Déclaration politique sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (résolution 66/2, annexe).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de

S. E. M^{me} Cissé Mariam Kaïdama Sidibé, Premier Ministre de la République du Mali.

M^{me} Sidibé (Mali) : Je voudrais, pour commencer, adresser les chaleureuses félicitations de la délégation malienne au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies à sa soixante-sixième session, et remercier Monsieur le Secrétaire général de l'ONU de l'organisation de cette Réunion de haut niveau consacrée à la lutte contre les maladies non transmissibles. Qu'il me soit également permis, au nom du Président de la République du Mali, S. E. M. Amadou Toumani Touré, de dire combien mon pays, le Mali, apprécie l'organisation de cette Réunion de haut niveau consacrée à une problématique aussi importante que les maladies non transmissibles.

Comme chacun le sait, des progrès immenses ont été enregistrés dans la lutte contre la pandémie de sida et les maladies nouvelles, comme contre le paludisme et la tuberculose, sous la bannière de l'ONU, de ses institutions spécialisées, avec la collaboration de la communauté des donateurs et l'engagement sincère de tous les pays du monde. Aussi les résultats obtenus l'ont-ils été grâce à la vision d'une stratégie à l'échelle mondiale de la lutte portée par l'ONU, qui aux côtés de nos gouvernements, a inlassablement œuvré durant des années pour élever la lutte contre cette pandémie au rang de priorité mondiale, reconnue et appliquée par tous.

Les maladies non transmissibles sont en rapide croissance dans le monde, et particulièrement dans nos pays sous-développés. Nous notons avec une profonde préoccupation l'émergence des cancers, des maladies cardio-vasculaires, des maladies rénales chroniques, des maladies liées à la toxicité des pesticides retrouvés dans la chaîne alimentaire, de maladies allergiques nouvelles retrouvées dans certaines régions où la qualité de l'air est en cause, pour ne citer que celles-ci. Nous connaissons depuis longtemps l'épidémiologie de ces maladies chroniques non transmissibles et les tendances mondiales quant à la gravité de leurs impacts humains, économiques, sanitaires et environnementaux dans les pays à populations pauvres et défavorisées qui adoptent des modes de vie et d'alimentation autrefois réservés aux pays prospères, lesquels avaient les moyens de diagnostic et de traitement ainsi qu'une capacité de veille sanitaire. Aussi ces constats démontrent-ils encore un peu plus que ces maladies chroniques et non transmissibles ne constituent pas seulement des problèmes médicaux de prise en charge des maladies, mais bien plus un problème de

développement qui interpelle l'ensemble de la communauté internationale.

Nous subissons le fardeau de ces maladies. Dans nos pays en développement, nous n'avons pas les moyens suffisants pour les maîtriser, d'où l'impérieuse nécessité d'une solidarité internationale plus active. Faute de mesures fortes pour les endiguer dès maintenant, les experts estiment qu'à moyen terme, il sera impossible d'ériger des barrières efficaces contre ces maladies. Nous savons qu'au nombre des facteurs de risque, il y a le tabagisme, l'abus de l'alcool, la sédentarisation, l'absence d'exercice physique et bien d'autres.

On sait aujourd'hui que les pressions sont énormes, les contrôles de qualité difficiles et les pressions politiques pour l'ouverture des marchés fortes. Les médias du marketing et la consommation à bas prix sont en marche dans nos pays.

Le Mali salue l'adoption de la résolution 66/2 sur les maladies non transmissibles; il s'agit là d'un acte majeur destiné à freiner la progression des maladies chroniques aujourd'hui et maintenant. Nous sommes convaincus que la lutte contre les maladies graves à impact social est une priorité. C'est pourquoi notre pays a décidé la prise en charge gratuite du traitement du cancer de la femme à travers le dépistage précoce. Les médicaments anticancéreux sont gratuits, et dans une moindre mesure, l'accès à la chirurgie et à la radiothérapie pour les malades au Mali.

Par ailleurs, d'ici à la fin de l'année, le Gouvernement va adopter une politique nationale de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles. Je suis heureuse d'annoncer à l'Assemblée que la société civile participe au combat contre ces maladies non transmissibles. C'est pourquoi nous appelons au lancement d'un programme mondial multisectoriel de prévention et de lutte contre les maladies non transmissibles fondé sur l'urgence, et sous la bannière de la grande vision de l'Organisation des Nations Unies. Tel est l'appel solennel que nous lançons pour plus de solidarité et de synergie d'action pour vaincre ces épidémies de maladies non transmissibles.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Salomón Nguema Owono, Vice-Premier Ministre et Ministre de la santé et du bien-être social de la Guinée équatoriale.

M. Nguema Owono (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Nous voudrions tout d'abord nous féliciter de l'intérêt suscité par ce problème de santé publique majeur que sont les maladies chroniques, qui touchent le monde entier, et de la volonté de coordonner nos efforts et d'harmoniser nos interventions. Les maladies chroniques non transmissibles sont un problème sanitaire qui freine le développement à l'échelle mondiale, et plus particulièrement dans nos pays de la région africaine de l'Organisation mondiale de la Santé, où la situation est exacerbée du fait des problèmes que posent les maladies infectieuses, qui continuent de nous faire payer un lourd tribut en dépit de nos efforts considérables.

En effet, nos pays sont confrontés à une épidémie croissante de pathologies cardiaques, d'accidents cardiovasculaires, de cancers, de diabète et autres maladies chroniques. On sait aujourd'hui que 80 % des décès causés par les maladies chroniques surviennent dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire et que les femmes sont frappées autant que les hommes. On sait aussi que la menace que font peser les maladies non transmissibles représente désormais un défi majeur pour le développement.

En d'autres termes, la présente réunion a été organisée à point nommé pour permettre aux gouvernements, aux organismes des Nations Unies et à leurs partenaires de développement de prendre les décisions qui s'imposent pour combattre ces problèmes. La lutte contre les maladies et l'invalidité s'inscrit parfaitement dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Nous nous trouvons aujourd'hui à un tournant dans la lutte contre les maladies non transmissibles et leur prévention. Les résolutions ressorties de nos travaux sont la synthèse des enseignements retenus, notamment dans le cadre des consultations organisées à différents niveaux courant 2011, et des actions à mener aux niveaux mondial et régional, mais aussi au niveau national. En effet, la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles a été approuvée par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2000. Elle a été suivie d'autres résolutions, notamment la Convention-cadre pour la lutte antitabac, adoptée par l'Assemblée mondiale de la Santé en 2003, et la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé en 2004.

En 2008, le Plan d'action pour la Stratégie mondiale de lutte contre les maladies non transmissibles a été adopté par l'Assemblée mondiale de la Santé. En ce qui concerne la région africaine de l'OMS, nous nous félicitons de la tenue des consultations de Brazzaville sur les maladies non transmissibles qui ont eu lieu en avril dernier pour définir nos besoins en la matière et ont abouti à la Déclaration de Brazzaville. Ces consultations ont fait suite à d'autres initiatives prises au niveau régional, notamment la Conférence sur la santé et l'environnement en Afrique, qui avait abouti à l'adoption de la Déclaration de Libreville en 2008.

En Guinée équatoriale, les problèmes de santé tels que le diabète et les maladies cardiovasculaires, sur lesquels nous ne sommes pas suffisamment informés, vont avoir une incidence sur la santé publique nationale du fait de l'évolution rapide des modes de vie et de la hausse rapide et régulière de l'espérance de vie.

En Guinée équatoriale, notre plan stratégique de lutte contre les maladies non transmissibles est axé sur la réduction des taux de morbidité et de mortalité liés aux maladies non transmissibles, et il correspond pleinement à l'objectif de santé pour tous qui figure dans notre programme Horizon 2020. En ce qui concerne notre engagement en faveur de la santé pour tous, nous nous félicitons vivement qu'une enquête sur la santé et le développement soit actuellement réalisée dans notre pays et nous espérons qu'elle produira des résultats viables qui nous permettront d'adopter une stratégie d'action cohérente et objective en vue de réaliser les objectifs liés à la santé énoncés dans les OMD.

À cet égard, nous sommes également fiers des efforts que déploie notre gouvernement pour réduire la pauvreté et les inégalités en construisant des logements sociaux afin de permettre à la population de se loger. L'un des facteurs déterminants de la bonne santé de la population est l'approvisionnement en eau potable des grands centres urbains.

Nous devons agir maintenant. Les gouvernements des pays de la région africaine de l'OMS ont fait un premier pas en adoptant en avril dernier la Déclaration de Brazzaville dans le cadre des consultations organisées par le Bureau régional de l'OMS. Nous sommes conscients que face à cette épidémie de maladies non transmissibles, il sera indispensable de renforcer notre système de santé et nos moyens

médicaux et techniques. D'autre part, nous devons mener à bien notre réflexion sur le financement des politiques de santé, mais aussi déployer les efforts nécessaires pour garantir la mobilisation des ressources supplémentaires nécessaires à la mise en œuvre de ces initiatives. Cela garantira une participation aussi large que possible, notamment de tous les secteurs publics en partenariat avec la société civile, le secteur privé et les communautés locales.

Nous avons conscience de participer à un moment historique. Nous devons en effet décider de l'avenir de la prévention et de la maîtrise des maladies non transmissibles, qui continuent de faire payer un lourd tribut à nos populations. À cet effet, nous avons plus d'une option : adopter de bonnes résolutions qui nous permettront de sauver des millions de vies et de prévenir les invalidités; nous engager à mettre en œuvre, efficacement et sans attendre, les résolutions qui nous permettront de réaliser nos objectifs en inscrivant la lutte contre les maladies non transmissibles dans le programme mondial de développement. Nous devons élaborer une stratégie collective pour lutter efficacement contre les conséquences des maladies chroniques.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. A. R. la Princesse Ghida Talal, Envoyée spéciale de S. M. le Roi Abdullah II de Jordanie et Présidente de la Fondation Roi Hussein contre le cancer.

La Princesse Ghida Talal (*parle en anglais*) : Cancer, maladies cardiaques, diabète, maladies respiratoires, chacun de ces noms suffit à lui seul à nous donner des frissons dans le dos et à bouleverser nos vies. Au total, ces maladies provoquent chaque année le décès de 36 millions de personnes dans le monde.

Pourquoi la communauté internationale tolère-t-elle que ces maladies prennent ainsi nos vies en otage? Nous n'avons pas une minute à perdre. Nous avons déjà perdu trop de temps. Trop de personnes sont déjà mortes, trop de familles ont été détruites et trop de communautés ont été décimées.

Cachés derrière l'appellation apparemment inoffensive de maladies non transmissibles, ces quatre fléaux, autrefois associés aux pays développés, ont migré en force vers le monde en développement, profondément vulnérable. Ce faisant, ils ont envahi un monde déjà paralysé par un système de santé des plus rudimentaires et qui n'a pas les ressources ni les

infrastructures appropriées pour faire face à une crise si désastreuse.

Face à la recrudescence des maladies infectieuses, les pays en développement sont aux prises avec toutes sortes de pénuries et une absence totale de régime d'assurance. Dans mon propre pays, la Jordanie, certaines raisons nous permettent d'espérer qu'un changement est possible et que des vies peuvent être sauvées. Je voudrais relater à l'Assemblée générale cet exemple de réussite tout droit sorti du monde en développement.

Il y a une dizaine d'années, lorsque S. M. le Roi Abdullah II m'a demandé de présider la Fondation et le Centre Roi Hussein contre le cancer, la situation en matière de traitement du cancer en Jordanie était pour le moins extrêmement sombre. Il n'y avait quasiment pas de traitement efficace du cancer disponible. Seuls les plus privilégiés pouvaient s'offrir un traitement salvateur à l'étranger. J'ai fait moi-même partie de ce petit nombre de privilégiés et ait eu les moyens de faire soigner mon mari dans un centre anticancéreux très réputé aux États-Unis. À 26 ans seulement, on venait juste de lui détecter un lymphome non hodgkynien. Eussé-je été moins nantie, c'était la mort quasi assurée.

Je ne cessais de me poser des questions. Les autres épouses ne vivent-elles pas les mêmes angoisses? N'éprouvent-elles pas les mêmes craintes que moi pour la vie de leurs maris et de leurs enfants? Ne pleurent-elles pas elles aussi? Ne passent-elles pas les mêmes nuits blanches? Bien sûr que si. Avec la bienveillance et le soutien indéfectible de S. M. le Roi Abdullah, j'étais déterminée à leur offrir la même chance que celle qui m'avait été donnée, à moi et à ma famille.

Dix ans après, me voilà aujourd'hui devant l'Assemblée pour annoncer fièrement que le centre qui porte le nom du regretté Roi Hussein est le seul centre de lutte globale contre le cancer de tout le Moyen-Orient et le seul centre du monde en développement à avoir été accrédité par la Joint Commission on Accreditation on Healthcare Organizations, une organisation indépendante qui évalue les centres de santé pour l'ensemble des États-Unis, en tant que centre spécialisé dans le traitement du cancer.

Quelles sont les clefs de notre succès? Nous savions qu'il fallait définir des priorités. Nous n'avions pas les moyens de maîtriser tout le spectre de la lutte contre le cancer, depuis la prévention jusqu'à la recherche et les soins palliatifs, en passant par le traitement. Nous avons mis tous nos efforts et toutes

nos ressources dans notre priorité numéro un, à savoir fournir un traitement pouvant sauver la vie de nos patients. Pour atteindre cet objectif, nous avons créé des partenariats avec les meilleurs instituts spécialisés dans le traitement du cancer du monde.

Une fois cet objectif immédiat atteint, nous avons pu ensuite nous attaquer aux importantes questions que sont la détection précoce et la prévention. Ce n'est en effet qu'à cette condition que les individus pouvaient commencer à être sensibles à nos messages de prévention, car personne n'a envie d'en savoir plus sur la maladie ou les manières de la prévenir tant qu'il n'a pas d'abord accès au traitement.

J'invite tout un chacun présent ici aujourd'hui à agir dès maintenant, avant que nous n'ayons affaire à une catastrophe d'une proportion considérable. Ce n'est pas un choix facultatif. Ce n'est pas un caprice ni une fantaisie.

Quant à nous en Jordanie, nous sommes attachés à la Déclaration politique adoptée à la présente Réunion (résolution 66/2, annexe) et sommes déterminés à mettre en œuvre un cadre national unique pour la maîtrise des facteurs de risque liés aux maladies non transmissibles. Mais nous ne réussirons que si la communauté internationale crée un fonds mondial pour aider les pays en développement à mettre en œuvre leurs programmes contre les maladies non transmissibles. Faute de cela, nos ambitieux plans de lutte contre les maladies non transmissibles ne resteront qu'une note de bas de page.

Le chiffre de 350 millions de personnes qui mourront au cours de la prochaine décennie n'est-il pas assez terrifiant? N'avons-nous pas la responsabilité morale de permettre à ceux qui n'en ont pas les moyens de se faire entendre? Si quiconque peut le faire, tous ceux qui sont présents dans cette salle le peuvent aussi. Nous avons l'obligation de le faire, au nom de l'égalité, au nom de la justice et au nom de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M^{me} Cecilia Morel de Piñera, Envoyée spéciale du Président chilien et Première Dame du Chili.

M^{me} Morel de Piñera (Chili) (*parle en espagnol*) : Je tiens à remercier le Président d'avoir convoqué cette réunion de haut niveau pour débattre de l'un des principaux problèmes de santé de ce siècle, connu sous le nom de maladies non transmissibles et

dont les effets sont à la fois globaux, transversaux et interrégionaux.

Je suis heureuse de cette occasion qui m'est donnée de représenter mon pays, le Chili, et je suis gré à tous ceux qui s'emploient depuis des années à améliorer la santé partout dans le monde, et notamment à toutes les personnes qui œuvrent en ce sens dans mon pays. C'est un immense honneur pour moi de pouvoir prendre la parole à l'Assemblée générale pour parler de ce qui est l'une de nos grandes préoccupations et l'une des priorités du Gouvernement du Président Sebastian Piñera Echeñique.

Le XXI^e siècle s'accompagne de défis sans précédent dans le domaine de la santé. L'épidémie de maladies chroniques non transmissibles mine les avancées enregistrées en matière de bien-être et de réduction des inégalités obtenues au prix de tant d'efforts dans nos pays. Elle risque en outre de faire grimper les dépenses de santé à des niveaux encore jamais vus. Voilà qui suffit à justifier la convocation de la présente réunion. Je félicite du fond du cœur le Secrétaire général de cette initiative.

Pays de 17 millions d'habitants, le Chili connaît une nette augmentation des maladies chroniques et de leurs facteurs de risque. Les dernières enquêtes le confirment. Mais le plus inquiétant pour nous est que ces chiffres augmentent d'année en année et que les femmes et les personnes les plus vulnérables sont les plus durement touchées.

C'est pour cette raison que nos objectifs en matière de santé pour la décennie 2011-2020 consistent à améliorer les modes de vie, à maîtriser les facteurs de risque et à mettre l'accent sur la prévention, afin de ne pas nous contenter d'offrir un traitement approprié aux personnes malades, mais de faire en sorte que ceux qui sont en bonne santé le demeurent.

Il s'agit d'un objectif ambitieux. Alors que, depuis des décennies, les questions médicales étaient l'apanage du secteur de la santé, la concrétisation de ces nouveaux objectifs va exiger une intense collaboration transversale entre des secteurs aussi différents que la santé, l'éducation, le logement et l'agriculture, pour ne citer qu'eux. Il est donc essentiel que les organismes publics et privés participent à cet effort pour mettre en place une nouvelle culture.

Le Président de la République du Chili, M. Sebastian Piñera Echeñique, affiche une détermination politique évidente à l'abord de ce

nouveau scénario en prenant personnellement la tête de cette croisade et en définissant les tâches qu'il estime indispensables, ainsi que les moyens de financement et les actions de coordination. Le Gouvernement chilien considère que la recrudescence de ces maladies et de leurs facteurs de risque est un enjeu social et constitue une priorité essentielle pour le pays.

Nous avons baptisé cette initiative « Choisir une vie saine ». Le but est de mettre en place une politique publique transversale et intersectorielle qui mise sur la participation de toutes les parties prenantes, privées et publiques, et encourage celle des citoyens. En recourant à des stratégies sociales, pédagogiques et sanitaires, nous voulons promouvoir des styles de vie sains et gérer les facteurs de risque de manière efficace. La campagne a été lancée cette année et, au cours de cette première phase, est gérée par le bureau que je dirige.

Nous mettons en œuvre un programme actif afin de motiver les citoyens à prendre quatre engagements pour améliorer leur qualité de vie : un régime alimentaire sain, la pratique de l'exercice physique, une plus grande participation à la vie familiale et la pratique d'activités en extérieur. Nous avons fixé des objectifs ambitieux et spécifiques pour faire reculer le tabagisme, l'obésité, la sédentarité et la consommation excessive d'alcool, et pour maîtriser le diabète et l'hypertension.

À l'instar du Président Al-Nasser, nous sommes persuadés que le défi soulevé à l'occasion de la présente Réunion de haut niveau revêt une importance vitale pour nos pays. Convaincus que tous les citoyens sans exception méritent une vie meilleure, plus prospère et plus saine, nous avons fait le choix de privilégier des modes de vie sains et d'améliorer la santé par la prévention. Ce faisant, nous espérons vaincre un fléau qui fait obstacle à l'égalité des chances et au développement humain. Notre engagement est total et nos chances de réussite sont bonnes. Nous devons tous coopérer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. John Dalli, Commissaire européen à la santé et à la politique des consommateurs.

M. Dalli (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres.

Je voudrais transmettre les remerciements de l'UE et de ses États membres au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale, au secrétariat de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et aux cofacilitateurs du Luxembourg et de la Jamaïque pour le travail sans relâche qu'ils ont fourni en amont de la présente Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

La Réunion de haut niveau est un pas en avant très important pour tous ceux qui, à l'échelon local, national ou international, se préoccupent de la santé. En effet, elle met en exergue le fardeau croissant que représentent les maladies non transmissibles et redynamise les mesures nécessaires pour les prévenir et les maîtriser, ce qui pourrait se traduire dans les années à venir par d'immenses progrès en matière de santé pour les peuples du monde. Elle peut aussi contribuer à accélérer le processus de développement social et économique partout. Tout être humain a le droit de jouir du meilleur état de santé possible.

Le fardeau des maladies non transmissibles évitables, les décès et invalidités évitables et la perte de potentiel humain ont un impact négatif très lourd sur le développement dans tous les pays. Une grande partie de ce fardeau pourrait être évitée en prenant des mesures qui visent les facteurs de risque et les déterminants communs, tels que le tabagisme, les mauvaises habitudes alimentaires, la sédentarité et les effets nocifs de la consommation d'alcool, ainsi qu'en s'attaquant aux déterminants sociaux, économiques et environnementaux sous-jacents, y compris les troubles mentaux.

L'UE et ses États membres reconnaissent que la communauté internationale, et notamment de nombreux pays à faible revenu, sont confrontés à d'extraordinaires difficultés en raison du double fardeau que représentent les maladies transmissibles et les maladies non transmissibles. L'UE appuiera l'action de ces pays face aux maladies non transmissibles et à leurs facteurs de risque, conformément à leurs priorités nationales et à leurs engagements nationaux et internationaux, y compris pour favoriser le renforcement des systèmes de santé et des structures réglementaires et la participation des organisations non gouvernementales et autres organisations de la société civile travaillant dans le domaine de santé. Cela étant, nous ne saurions trop insister sur l'importance, pour obtenir des résultats, de s'engager au niveau national à intégrer la prévention et

la maîtrise des maladies non transmissibles aux initiatives visant à consolider les systèmes de santé.

L'UE et ses États membres se félicitent de la Déclaration politique (résolution 66/2, annexe). Nous saluons l'accent placé sur le rôle de chef de file de l'OMS, avec la pleine participation des États Membres au suivi et à l'évaluation des progrès réalisés, en renforçant la coopération internationale et la collaboration avec les parties prenantes et en privilégiant une approche intégrée qui évite la multiplication d'activités séparées, spécifiques à une maladie. En outre, nous accueillons très favorablement la priorité accordée à la promotion de la santé, à la prévention des maladies, et à la sensibilisation accrue aux déterminants de la santé, ainsi qu'à l'engagement de prendre des mesures y afférentes, notamment pour réduire les inégalités en matière de santé. Des interventions ciblant les individus et d'autres s'adressant à toute la population sont nécessaires et doivent s'accompagner d'une prise en compte de la santé dans toutes les politiques de l'État, grâce à des partenariats rassemblant tous les échelons du gouvernement et les acteurs concernés.

Le Traité sur l'Union européenne exige qu'un niveau élevé de protection de la santé humaine soit assuré dans toutes les politiques et actions de l'UE. Les efforts de l'UE en ce qui concerne les facteurs de risque liés aux maladies chroniques donnent des résultats. Nous prenons des initiatives novatrices pour lutter contre le tabagisme, l'alimentation malsaine, le manque d'activité physique et l'abus d'alcool, à l'échelon national autant qu'au niveau européen.

L'Union européenne a ratifié la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac et est attachée à son application à l'échelle européenne mais aussi mondiale. De nombreux États membres de l'UE prennent des mesures pour promulguer des lois antitabac très complètes. La fabrication d'aliments plus sains, notamment grâce à des stratégies de réduction des apports en sel, en calories, en acides gras trans et graisses saturées, et en sucres ajoutés, est l'une de nos priorités. Les méfaits de l'alcool, notamment chez les jeunes, constituent une préoccupation majeure. La Pologne, qui préside actuellement le Conseil de l'Union européenne, a lancé un processus ouvert pour réfléchir à une approche novatrice des maladies non transmissibles chroniques dans le secteur de la santé publique et les systèmes de santé.

La Déclaration politique va étayer et redynamiser nos actions dans les domaines précités et dans d'autres secteurs. Nous avons besoin de systèmes de santé plus solides, à même de mettre en œuvre les politiques de santé publique appropriées, d'entreprendre des actions pour prévenir les maladies non transmissibles et d'assurer une prise en charge efficace des maladies. La prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles doit être intégrée de manière adéquate dans les structures et les fonctions des systèmes de santé, notamment dans les services de soins de santé primaires, et doit en priorité inclure la promotion de la santé. En outre, pour assurer une prise de décision en toute connaissance de cause, les systèmes de santé doivent surveiller les maladies non transmissibles et leurs facteurs de risque sous-jacents.

Pour conclure, je voudrais dire que l'UE et ses États membres attendent avec intérêt de collaborer étroitement avec l'OMS, les autres organismes concernés des Nations Unies et les États Membres pour mettre en œuvre les actions énoncées dans la Déclaration et pour envisager les activités supplémentaires qui devront être entreprises à la lumière des rapports et travaux connexes qui seront réalisés au cours des trois prochaines années, conformément à la Déclaration.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Xavier Bertrand, Ministre du travail, de l'emploi et de la santé de la France.

M. Bertrand (France) : Les maladies non transmissibles sont un des défis majeurs auxquels nos systèmes de santé sont aujourd'hui confrontés. Nous connaissons le nombre de victimes : 36 millions. Nous connaissons les objectifs ambitieux : moins 25 %. Mais je le dis, cela ne sera possible que s'il y a une réelle prise de conscience, un changement des comportements, mais certainement aussi des mesures plus contraignantes et des financements innovants.

C'est un défi parce que, contrairement aux maladies transmissibles, les maladies non transmissibles ont de multiples causes, sanitaires, mais aussi culturelles et sociales. Certains modes de vie, certains comportements, comme le tabagisme, la sédentarité, l'usage nocif de l'alcool et une alimentation déséquilibrée en sont la cause. La seule réponse sanitaire n'est donc pas suffisante. Soigner ne suffit pas. Il faut aussi prévenir.

Prenons par exemple la lutte contre l'obésité : c'est un fléau, avec de multiples causes. Et il faut mener la lutte sur plusieurs fronts. En amont de la prise en charge médicale des personnes obèses, je crois aux actions d'éducation pour changer les comportements, pour prendre des habitudes alimentaires saines et pour promouvoir l'activité physique à tout âge. C'est lutter également contre les inégalités sociales qui jouent un rôle si important dans les problèmes d'obésité. C'est aussi agir sur l'offre alimentaire pour faciliter l'accès à une alimentation équilibrée. Telle est l'approche du plan obésité que nous portons en France, en complément du Programme national nutrition santé (PNNS).

Toutefois je le dis, il faut certes inciter, mais il faut aussi travailler sur d'autres mesures, plus contraignantes, si nous voulons voir changer les comportements, notamment ceux des fabricants. De la même façon, les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) sur la taxation des produits sucrés, des boissons sucrées pour faire changer les comportements est aussi une voie qu'il nous faut explorer. Avec le plan cancer, nous voulons dans mon pays intégrer toutes les dimensions de la question : la lutte contre les causes multiples, le dépistage, la prise en charge, l'accompagnement, le rôle des aidants et bien évidemment, la recherche. Je veux saluer le rôle de l'OMS pour coordonner cette action avec toutes les organisations internationales, que ce soit dans le domaine du travail, de l'environnement, du développement ou de l'éducation, qui jouent un rôle clef pour la prévention.

J'ai eu l'occasion de le dire à Genève, en mai dernier à l'OMS, et je veux le redire aujourd'hui : nous devons agir pour que l'ensemble des pays prennent conscience de l'enjeu des maladies non transmissibles et inscrivent cette problématique dans l'agenda du développement au niveau mondial. Entendons-nous bien. Tout est important en matière de santé : la sécurité sanitaire, les maladies infectieuses. Mais il s'agit aussi d'inscrire les maladies non transmissibles au cœur de notre agenda, en donnant accès à la prévention et aux soins de santé primaires. Je pense notamment que la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac est exemplaire. Une convention signée, c'est bien, mais une bonne convention, comme c'est le cas, appliquée, c'est encore mieux.

Nous savons quelles sont les actions à prendre. En 2006, pour ma part, en France, j'ai voulu mettre en place l'interdiction de fumer dans les lieux publics

pour lutter contre le tabagisme passif, pour changer les comportements. Mais il nous faut encore aller plus loin. Par ailleurs, cette lutte contre les maladies non transmissibles s'inscrit ainsi pleinement dans l'une des priorités du G-20, et, au titre de la présidence française, nous voulons renforcer la protection sociale, à travers le développement de socles de protection sociale adaptés à la situation de chaque pays.

Nous avons bien évidemment des besoins importants. Il faudra des moyens plus importants et il faut réfléchir aux financements innovants. Je l'ai dit, tout est important en matière de santé, mais face aux contraintes des pays pour augmenter l'aide publique, chacun sait que les financements innovants seront une

nécessité demain et après-demain. Par exemple, la réflexion portée par l'OMS sur une contribution des fabricants de tabac n'est pas pour moi une question tabou. Si nous n'avançons pas dans ces voies également, les moyens engagés ne seront pas suffisants pour relever ces défis.

Le rôle de la communauté internationale est de permettre l'accès de tous aux soins et aux traitements essentiels et de trouver les meilleures réponses pour lutter contre les maladies non-transmissibles et les prévenir. En lien avec l'OMS, nous avons toutes et tous une responsabilité majeure, en tant que ministres notamment, pour agir dans ce sens.

La séance est levée à 13 h 15.